



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2020

SOMMAIRE

4 COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

> pages 4 à 12

Le territoire / Les compétences
Nouvelle mandature 2020/2026
2020 en actions

13 RESSOURCES ET ADMINISTRATION

> pages 13 à 21

Ressources Humaines / Finances
Commande publique / Communication

22 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> pages 22 à 41

Habitat / Urbanisme / Mobilité
Développement économique
Bâtiments / SIG

42 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

> pages 42 à 55

Eau / Assainissement
Gestion des déchets
Espaces Naturels / Prévention des inondations

56 SERVICES À LA POPULATION

> pages 56 à 67

Cohésion sociale / Contrat local de santé
Maison de Services Au Public (MSAP)
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
Coordination enfance-jeunesse

68 SERVICES SATELLITES

> pages 68 à 78

Pôle aquatique intercommunal
Centre socioculturel intercommunal / Maison de l'Emploi
Tourisme Côte des Légendes

79 COOPÉRATION ET PARTENARIAT

> pages 79 à 82

Pôle métropolitain de Brest

Notre territoire n'a bien sûr pas échappé au contexte si particulier de cette année 2020, marquée par un virus qui s'est immiscé dans notre vie quotidienne entraînant l'alternance de périodes de confinement, de couvre-feu ou de déplacements limités. Élus et agents communautaires, comme ailleurs ont dû rapidement s'adapter pour maintenir le lien et assurer la continuité des services publics en composant avec les contraintes et protocoles sanitaires en vigueur. Des initiatives se sont multipliées et de nombreux moyens ont été rapidement mis en œuvre afin de passer ce cap. Je remercie donc l'ensemble de ces acteurs pour leur ténacité durant la mise en place de ces actions collectives.

Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité a toujours été la principale préoccupation de la collectivité. Malgré les contraintes et les temps durs, une nouvelle mandature s'est installée, reprenant courageusement le relais des élus sortants. À mes côtés, une équipe de neuf vice-présidents a été constituée autour d'enjeux forts pour notre intercommunalité tels que la transition écologique et énergétique, l'aménagement du territoire, le développement économique, la politique de l'enfance et de la jeunesse, la cohésion sociale et services à la population, l'action environnementale ou encore l'eau et l'assainissement, nouvelle compétence gérée par la communauté de communes. Une réflexion autour d'un nouveau projet de territoire est encore en cours. Il nous appartient maintenant de construire ensemble cette nouvelle feuille de route qui guidera notre action durant toute la durée du mandat.

Ce rapport d'activités retrace les principales actions développées par l'ensemble des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes, je vous laisse ainsi découvrir les travaux et projets conduits tout au long de cette année 2020.

Claudie Balcon,
Présidente Communauté Lesneven
Côte des Légendes



Directrice de la publication : Claudie Balcon
Rédaction : Services communautaires
Conception graphique : Service communication
Crédit photos : CLCL - Pixabay - Freepik

01

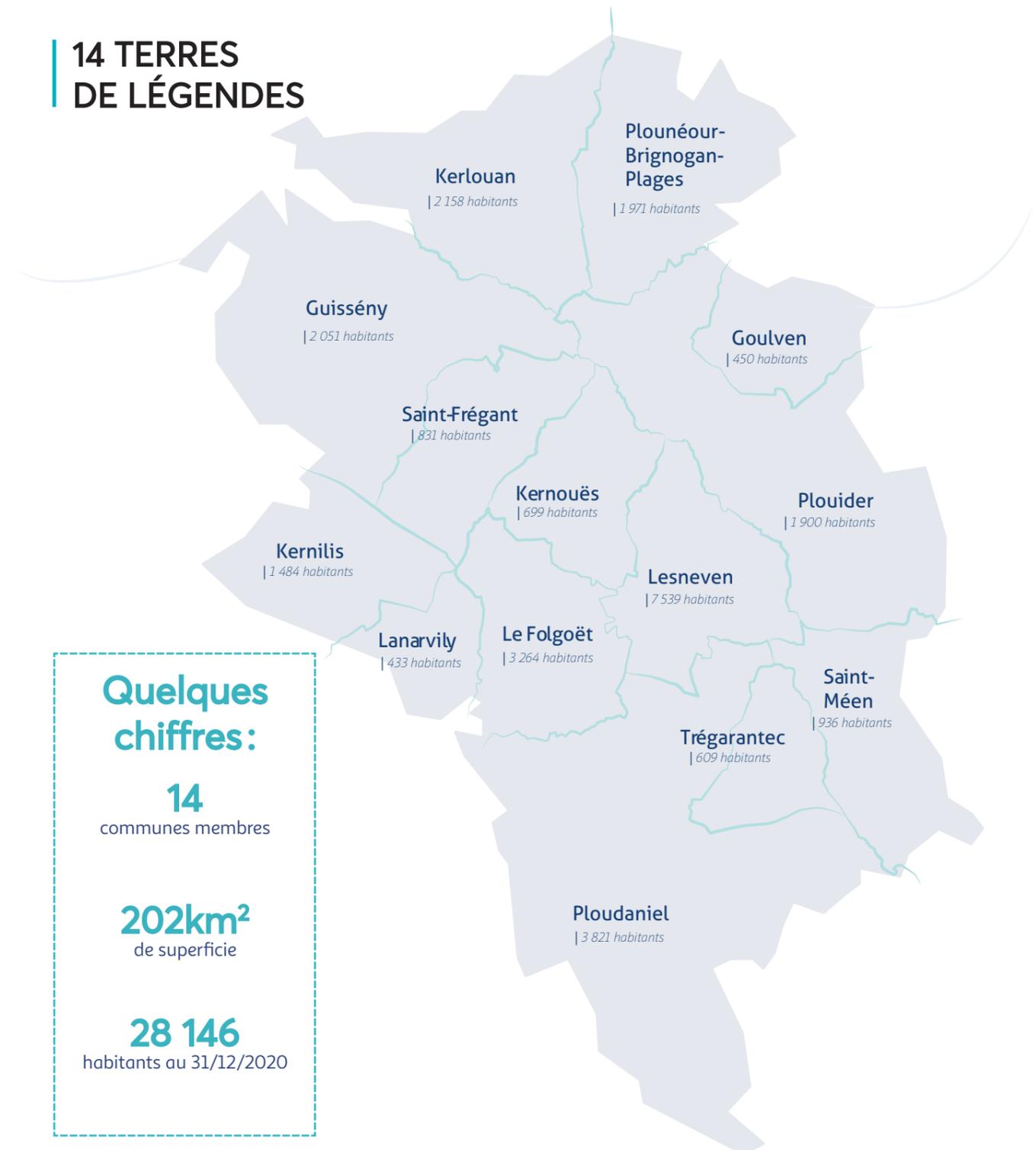
COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

- > Territoire
- > Compétences
- > Nouvelle mandature 2020/2026
- > 2020 en actions

LE TERRITOIRE

Née en 1994, la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant pour objet d'associer ses communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural et littoral. Initialement nommée Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, la collectivité a changé de nom en 2017 pour devenir Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL). Cette même année, Brignogan-Plages et Plounéour-Trez ont fusionné portant le nombre total de communes du territoire à 14.

14 TERRES DE LÉGENDES



Quelques chiffres:

14
communes membres

202km²
de superficie

28 146
habitants au 31/12/2020

LES COMPÉTENCES

Économie, environnement, tourisme, social, famille, sport... La CLCL déploie ses actions dans des domaines de compétences très variés transférés par ses communes membres.



Accueil de l'hôtel communautaire

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique

Actions de développement économique, Gestion et exploitation de l'abattoir public, Zones d'activités communautaires, Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.



Développement touristique

Sous l'égide de Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne, en lien avec Brest Terres Océanes.



Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Service Public d'Élimination des Déchets (SPED).



Aménagement de l'espace communautaire

SIG/Scot, Pan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage.



Eau et Assainissement

(depuis le 01/01/2020) : Service de l'eau, service public de l'assainissement collectif et service public de l'assainissement non-collectif (SPANC).



Prévention des inondations et submersion marine

(depuis le 01/01/2018)

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



Maison de Services Au Public (MSAP)

Siège à l'hôtel communautaire et antenne au Centre Socioculturel Intercommunal.



Protection de l'environnement

Programme Breizh bocage, Qualité de l'eau (bassin versant, lutte contre les algues vertes).



Politique du logement et du cadre de vie

PLH, PIG et actions associées.



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Gestion et animation de l'épicerie solidaire et de logements temporaires dans un dispositif départemental, évaluation des besoins sociaux, relations avec les partenaires et instances.



Équipement sportifs, culturels et socioéconomiques d'intérêt communautaire

Pôle aquatique Abers Lesneven, salle Kerjézéquel, espace Kermaria, centre socioculturel, centre de secours et d'incendie.



Domaine du sport

Promotion des activités sportives des jeunes, des manifestations et sport de haut niveau, des activités nautiques scolaires.



Cohésion sociale

Coordination Enfance Jeunesse, Emploi insertion, Gérontologie, Santé, Prévention de la délinquance, contrat local de santé



Culture et patrimoine

Favoriser l'accès et la sensibilisation à la culture, promouvoir des manifestations culturelles, le patrimoine et l'identité du territoire.



Transports scolaires

Transport vers les écoles élémentaires et les centres nautiques, piscine.



Infrastructures de réseaux de communication électroniques,



Voirie d'intérêt communautaire

NOUVELLE MANDATURE 2020-2026

Reportées au second tour en raison de l'actuelle crise sanitaire, les élections municipales 2020 ont prolongé de près de 3 mois le mandat des élus sortants. Ainsi le 5 juin 2020, les 40 conseillers communautaires nouvellement élus se sont réunis à l'espace multifonctions de Kerjézéquel (Lesneven), pour voter la constitution du futur conseil communautaire 2020-2026.

Claudie Balcon (maire de Lesneven) a ainsi succédé au président sortant Bernard Tanguy (maire du Folgoët) à une large majorité (33 voix sur 40). Un moment important dans l'histoire de la communauté de communes car c'est la première fois depuis 1995 que la présidence de l'intercommunalité est régie par une élue de la commune centre : Lesneven.

40

élus communautaires

Quelques chiffres :

8

réunions
commission permanente

12

bureaux votant
28 délibérations

8

conseils adoptant
160 délibérations

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions de travail sont le point d'entrée des dossiers et des projets qui sont instruits à la communauté de communes. Pilotées par les vices-présidents, elles sont chargées d'assurer la préparation de multiples projets à mettre en œuvre pour le territoire. Elles n'ont pas de pouvoir de décision mais de proposition.

Pour mener à bien sa mandature, la présidente a choisi de s'entourer de 9 vice-président(e)s en charge des thématiques suivantes :

- 1/ Pascal Goulaouic : Finances, commande publique, communication
- 2/ Christophe Bèle : Transition écologique et énergétique, déchets et abattoir
- 3/ Raphaël Rapin : Aménagement du territoire et prévention des inondations
- 4/ Pascal Kerboul : Développement économique, de l'agriculture et de la pêche
- 5/ Yves Quinquis : Enfance-Jeunesse, bâtiments-travaux, Très Haut Débit (THD) et SIG
- 6/ Pierre Guiziou : Eau assainissement
- 7/ Christian Colliou : Tourisme, culture et événementiel
- 8/ Cécile Galliou : Cohésion sociale et services à la population
- 9/ René Paugam : Environnement et espaces naturels

LA COMMISSION PERMANENTE

Composée de la Présidente et des vice-présidents (VP), elle est une instance d'échanges sur les différentes thématiques se rapportant aux compétences communautaires. Elle n'a pas de rôle décisionnaire et se réunit à l'initiative de la Présidente dès lors qu'elle le juge utile. Les réunions entre ses membres ne sont pas publiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À l'image des conseils municipaux pour les communes, c'est l'instance décisionnelle qui délibère des propositions du bureau et des commissions. L'assemblée plénière est composée de 40 conseillers communautaires.

Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de la Présidente. Les séances sont libres d'accès à tous les citoyens.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau se compose des membres de la commission permanente ainsi que tous les maires du territoire. Son rôle est d'informer sur les travaux des commissions thématiques afin d'instruire et de préparer les différents dossiers qui seront soumis en séance lors du conseil communautaire. Il a aussi un pouvoir décisionnel. Le bureau communautaire se réunit généralement tous les 15 jours.



Claudie BALCON

Présidente de la
Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Maire de Lesneven



Yves ILIOU

Maire de Goulven



Raphaël RAPIN

3^{ème} VP CLCL - Maire de Guissény



Herveline CABON

Élue à Guissény



Mickaël CONQ

Élu à Guissény



Christian COLLIOU

6^{ème} VP CLCL - Maire de Kerlouan



Marie-Jo GAC

Élue à Kerlouan



Georges GUEZENOC

Élu à Kerlouan



Sandra ROUDAUT

Maire de Kernilis



François-Xavier IMBERDIS

Élu à Kernilis



Christophe BÈLE

2^{ème} VP CLCL - Maire de Kernouës



Xavier FRANQUES

Maire de Lanarvily



Pascal KERBOUL

4^{ème} VP CLCL - Maire du Folgoët



Odette CASTEL

Élue au Folgoët



Michel LE GALL

Élu au Folgoët



Emmanuelle LE ROUX

Élue au Folgoët



Yves QUINQUIS

5^{ème} VP CLCL - Élu à Lesneven



Christine BERTHOU

Élue à Lesneven



Julien BOUCHARE

Élu à Lesneven



Claire CHAPALAIN

Élue à Lesneven



Pascal CORNIC

Élu à Lesneven



Nicolas KERMARREC

Élu à Lesneven



Guy LOAËC

Élu à Lesneven



Isabelle QUILLEVÉRÉ

Élue à Lesneven



Magalie ROUDAUT

Élue à Lesneven
jusqu'en novembre 2020



Aurélie MARTIN

Élue à Lesneven
depuis novembre 2020



Pierre GUIZIOU

Maire de Ploudaniel
7^{ème} VP CLCL - Depuis 2021



Isabelle BOUCKAERT

Élue à Ploudaniel



Sandrine MAYOL

Élue à Ploudaniel



Philippe SERVEL

Élu à Ploudaniel



Michel TANNÉ

7^{ème} VP CLCL - Élu à Ploudaniel
depuis novembre 2020



René PAUGAM

9^{ème} VP CLCL - Maire de Plouider



David MAZÉ

Élu à Plouider



Marylène LAGADEC

Élue à Plouider



ASCAL GOULAOUIC

1^{er} VP CLCL - Maire de
Plounéour-Brignogan-Plages



Sandrine ABGRALL

Maire déléguée de
Plounéour-Brignogan-Plages



Jean-Clément ZION

Maire délégué de
Plounéour-Brignogan-Plages



Cécile GALLIOU

8^{ème} VP CLCL - Maire de Saint-Frégant



Louis BEAUGENDRE

Maire de Saint-Méen



Jean-Pierre MADEC

Élu à Saint-Méen



Jean-Louis PHELEP

Maire de Trégarantec

• 5 CONSEILLERS SUPPLÉANTS :

- Jean-Jacques LE BRAS (Goulven)
- Ronan TIGRÉAT (Kernouës)
- David CHOPIN (Lanarvily)
- Agnès SALAÛN (Saint-Frégant)
- Yvon CLOAREC (Trégarantec)



JANVIER
Restitution et exposition des éléments du diagnostic du PLUi-H



FÉVRIER
Signature du contrat Enfance-Jeunesse



JUILLET
Passage en extension des consignes de tri



MARS
Première période de confinement national



MAI
Distribution de « kits sanitaires » aux communes



SEPTEMBRE
Conférence « La Mer à l'heure du changement climatique »



Atelier participatif « La Matinée des Mobilités »



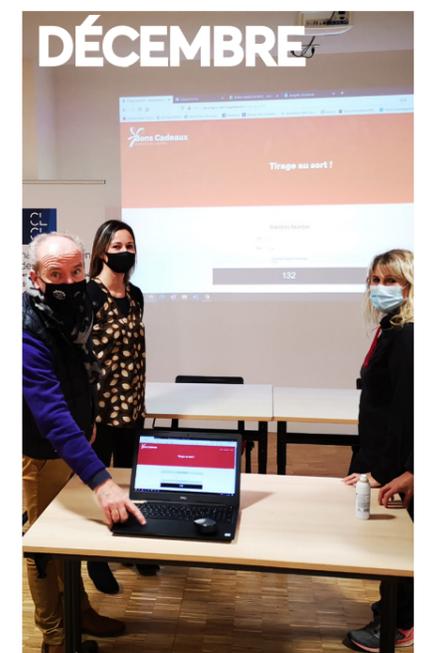
OCTOBRE
Séminaire des élus sur le projet de territoire



JUIN
Installation du nouveau conseil communautaire



NOVEMBRE
Rencontre entre le sous-préfet et entreprises du territoire



DÉCEMBRE
Opération « Bons cadeaux Boutiques des Légendes »



Le masque c'est partout y compris sur les sites touristiques !



LA CRISE SANITAIRE DE COVID-19

L'année 2020 a été touchée de plein fouet par cette imprévisible pandémie mondiale, qui a largement impacté le quotidien de chaque Français. Durant ces moments incertains la communauté a redoublé d'efforts en faisant preuve d'adaptation afin de maintenir ses services publics en fonctionnement permanent et d'accompagner au mieux ses habitants et les entreprises qui ont subi impuissants les conséquences de cette crise sans précédent.

Le report des élections municipales, durant la première période de confinement (17 mars au 11 mai), a amené les élus sortants à prolonger de plusieurs mois leurs fonctions en tant que représentants de la collectivité.

Les agents de collecte des déchets, déchèterie, de l'eau et de l'assainissement, de l'Épicerie Solidaire mais aussi de l'abattoir ont poursuivi leurs fonctions sur le terrain. L'accueil général des services a également été assuré en continu afin de maintenir le lien avec les usagers. Les autres services ont rapidement modifié leur fonctionnement pour intégrer au maximum le télétravail lorsque cela était possible. Ils sont également venus soutenir les services dont le fonctionnement n'a pas été modifié.

Pour soutenir les entreprises impactées ou contraintes à fermer au public durant les périodes de confinement, la CLCL est rapidement intervenue sur le plan économique en soutenant les aides mises en place par le gouvernement et épaulant les dispositifs régionaux et locaux.

Afin de répondre aux contraintes sanitaires, la communauté de communes a effectué des commandes groupées de matériel (masques et gels hydroalcooliques) pour les services communautaires et des communes dès le 1^{er} confinement.

A chaque phase de confinement ou déconfinement la communauté de communes a élaboré et mis à jour son plan de continuité d'activité et plan de reprise d'activité pour faire face aux différentes mesures sanitaires et assurer la continuité de l'activité des services.



02

RESSOURCES & ADMINISTRATION

- > Ressources Humaines
- > Finances
- > Commande publique
- > Communication

ECONOMIE
DIRECTION SOCIALE
DECHETS
EAU ASSAINISSEMENT
ESPACES NATURELS
AMENAGEMENT
HABITAT
ADMINISTRATION GENERALE
ABATTOIR

RESSOURCES HUMAINES

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 31/12/2020

Les services communautaires de la CLCL sont structurés autour de quatre pôles (territoire - ressources - service à la population et cohésion sociale - technique) l'ensemble des pôles étant supervisé par la direction.

DIRECTION

Françoise LE FUR
Directrice Générale des Services

Karen SERVAT
Assistante de direction
Solenne QUÉRÉ
Chargée de communication

PÔLE TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Caroline CÉVAËR
Responsable

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Victor BARDON
Responsable
AUTORISATION DU DROIT DES SOLS - MUTUALISÉ AVEC LANDERNEAU -
Julien BIENVENU
Florence QUIOT
Instructeurs

PÔLE TECHNIQUE

Hugues BULLIER
Directeur

BÂTIMENT

Jean-Philippe GOUEZ
Responsable
Lionel ABIVEN
THIBAUT MEAR
Agents de maintenance et d'entretien
Patricia DROFF
Agent d'entretien, logistique

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE - SIG

Corentin CHARLOT
Géomaticien / Référent informatique

ESPACES NATURELS

Emmanuelle LE GAD
Coordinatrice Breizh bocage, animatrice Gestion des Milieux Aquatique
Anthony MOMAUD
Coordinateur Bassins Versants
Noémie FLOCH
Chargée de Prévention des Inondations

ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Marc BIHAN-POUDEC
Responsable
André BIANÉIS
Pierre KERBRAT
Sebastien POITOU
Abatteurs

PÔLE RESSOURCES

Brigitte TRANVOUEZ
Directrice

ACCUEIL ET ADMINISTRATIF

Elisabeth EDERN
Agent d'accueil
Gwendoline VLAEMYNCK
Gestionnaire SPAAL / Kerjézéquel

COMMANDE PUBLIQUE

Stéphane RABILLARD
Responsable
Claire PERNOT
Assistante commande publique

FINANCES

Corinne LE ROY
Responsable
Annie LE MENN
Céline RIVOALEN
Comptables

RESSOURCES HUMAINES

Marielle LE VEZO
Responsable
Ismaëlle FAVÉ
Maryvonne GUENOC
Gestionnaires

PÔLE SERVICES À LA POPULATION & COHÉSION SOCIALE

Éléonore HERVÉ
Directrice

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Solène MADEC
Responsable
Isabelle JAN
Animatrice
Laurianne VOISIN
Animatrice Point Information Jeunesse (PIJ)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Johanna DESPRÉ
Animatrice CISPD et Enfance-Jeunesse

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

Delphine ABIVEN
Gestionnaire
Stella DELIGNE
Assistante CIAS
Référente Contrat Local de Santé (CLS)

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED

Marylène KERBS-TANGUY
Responsable
ACCUEIL ET ADMINISTRATIF
Mélanie STOURM
Camille MADEC
Agents d'accueil et administratif
Éléa DREZEN
Ambassadrice du tri

COLLECTE

Charles INISAN
Responsable
Bernard ABIVEN
Patrick BOURHIS
Franck CASTREC
Anthony JESTIN
Anthony LÉOST
Bernard LÉOST
Jean-François PENGAM
Joël QUÉMÉNEUR
Gaëtan QUÉRÉ
Gilles SALOU
Agents de collecte

MAINTENANCE - TRAVAUX

François BREJER
Agent de maintenance

DÉCHÈTERIE

Eric MALGORN
Cyrille LE STUM
Agents secteur déchèterie

SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Geneviève MADEC
Responsable
ACCUEIL ET ADMINISTRATIF
Marie LE GUENNEC
Camille MADEC
Agents d'accueil administratif
ÉTUDES ET SUIVI DE TRAVAUX
Ronan L'HOSTIS
Anelka VASILJEVIC
Techniciens

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF - SPANC

Guillaume HERRY
Nicolas LE LOSTEC
Contrôleurs

SERVICE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Stéphane LE JEUNE
Responsable
Lionel BELLEC
Yann CARIOU
Patrice GOUEZ
Alan GUIANVARCH
Benoît HELY
André MANACH
Stéphane RIOU
Florent SALOU
Bertrand SIMON
Stéphane TANGUY
Agents d'exploitation

LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2020, la CLCL emploie 73 agents permanents exerçant leurs missions au sein des différents services. Cet effectif comprend 57 agents fonctionnaires titulaires, 8 agents contractuels de droit public et 8 agents en contrat de droit privé. La moyenne d'âge en 2020 est de 43 ans. La parité est acquise avec 55% d'hommes pour 45% de femmes. Les fonctionnaires employés en catégorie C représentent 71%, ils sont 16% en catégorie B et 13% en catégorie A.

La majorité des emplois se concentre au sein du pôle technique qui regroupe 49 agents, vient ensuite le pôle ressources avec 11 agents et le pôle cohésion sociale avec 8 agents, suivi du pôle territoire employant 4 agents puis enfin le pôle direction avec 3 agents.

La communauté a également employé 25 contractuels pour assurer remplacements et renforts (occasionnel ou saisonnier).

LE SERVICE COMMUN RH

Créé en 2018, le service commun des ressources humaines assurait jusqu'en 2020 la gestion de la paie, la carrière, les absences et le recrutement de la communauté ainsi que des communes de Lanarvily et Lesneven. Après avoir préparé leur intégration, 5 communes du territoire ont rejoint le service en 2020.

Ainsi Guissény, Ploudaniel, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant et Trégarantec ont intégré le service portant à 8 le nombre total de collectivités.



Quelques chiffres :

73
agents (40 hommes
et 33 femmes)

24
arrivées (17 au service
eau-assainissement)

5
départs

135
jours de formation
pour 30 agents

LE DIALOGUE SOCIAL

Depuis 2019, la CLCL dispose d'un Comité Technique (CT) et d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT).

Sur l'année 2020, le CT s'est réuni à 3 reprises et le CHSCT à 2 reprises. Les 6 représentants du personnel membres de ces instances ont suivi une formation de 5 jours sur le « développement et actualisation des compétences des membres des CHSCT ».

Le personnel CLCL est employé selon les règles applicables soit aux fonctionnaires, soit au personnel de droit privé. Suite au recrutement de nombreux agents du service eau/assainissement en contrat de droit privé et l'intensification de l'activité de l'abattoir communautaire, le service a mis en place deux nouvelles conventions collectives à appliquer : la convention collective nationale des entreprises de l'industrie et des commerces en gros de viande (personnel abattoir) ainsi que la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement.

FINANCES

I COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Les compétences de la communauté sont retracées financièrement au travers plusieurs budgets :



Budget principal

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	10 446 447,56€	11 319 257,98€	872 810,42€	1 745 328,01€	2 618 138,43€
Investissement	4 742 064,60€	1 536 078€	- 3 205 986,60€	5 631 216€	2 425 230€
Budget total	15 188 512,16€	12 855 335,98€	- 2 333 176,18€	7 376 544,61€	5 043 368,43€
Reste à réaliser	3 330 253€	1 346 186€	- 1 984 067€	/	
Total	18 518 765,16€	14 201 521,98€	- 4 317 243,18€	7 376 544,61€	3 059 301,43€



Zone d'activité économique (ZAE)

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	881 811,80€	881 811,80€	/	/	/
Investissement	879 547,70€	109 840,29€	- 769 707,42€	- 2 824 696,77€	- 3 594 404,19€
Budget total	1 761 359,51€	991 652,09€	- 769 707,42€	- 2 824 696,77€	- 3 594 404,19€
Reste à réaliser	/	/	/	/	/
Total	1 761 359,51€	991 652,09€	- 769 707,42€	- 2 824 696,77€	- 3 594 404,19€



Abattoir public

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	298 807,78€	294 637,77€	- 4 170,01€	4 256,07€	86,06€
Investissement	49 734,57€	71 912,87€	22 178,30€	237 686,65€	259 864,95€
Budget total	348 542,35€	366 550,64€	18 008,29€	241 942,72€	259 951,01€
Reste à réaliser	15 724€	/	- 15 724€	/	241 942,72€
Total	364 266,35€	366 550,64€	2 284,29€	241 942,72€	244 227,01€



Service Public d'Élimination des Déchets (SPED)

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	2 974 929,27€	2 883 251,70€	- 91 677,57€	172 388,79€	80 711,22€
Investissement	576 842,95€	405 435,89€	171 407,06€	719 955€	548 547,94€
Budget total	3 551 772,22€	3 288 687,59€	- 263 084,63€	892 343,79€	629 259,16€
Reste à réaliser	560 239€	177 437€	- 382 802€	/	- 382 802€
Total	4 112 011,22€	3 466 124,59€	- 645 886,63€	892 343,79€	246 457,16€



Eau

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	2 388 575,17€	3 428 221,51€	1 039 646,34€	-	1 039 646,34€
Investissement	2 016 365,82€	3 028 023,60€	1 011 657,78€	-	1 011 657,78€
Budget total	4 404 940,99€	6 456 245,11€	2 051 304,21€	-	2 051 304,21€
Reste à réaliser	809 859€	134 379€	- 675 480€	-	- 675 480€
Total	5 214 799,99€	6 590 624,11€	1 375 824,12€	-	1 375 824,12€



Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	1 530 346,28€	2 231 524,04€	701 177,76€	230 492,83€	931 670,59€
Investissement	6 041 520,75€	4 027 509,02€	- 2 014 011,73€	54 147,31€	- 1 959 864,42€
Budget total	7 571 867,03€	6 259 033,06€	- 1 312 833,97€	284 640,14€	- 1 028 193,83€
Reste à réaliser	2 374 601€	4 922 630€	2 548 029€	-	2 548 029€
Total	9 946 468,03€	11 181 663,06€	1 235 195,03€	-	1 519 835,17€



DSP Eau

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	118 264,83€	171 791,49€	53 526,66€	- 16 180,20€	37 346,46€
Investissement	82 515,46€	71 677,52€	- 10 837,94€	97 735,96€	86 898,02€
Budget total	200 780,29€	2143 469,01€	42 688,72€	81 555,76€	124 244,48€
Reste à réaliser	90 729€	10 390€	- 80 339€	-	- 80 339€
Total	291 509,29€	253 859,01€	- 37 650€	81 555,76€	43 905,48€



DSP Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	20 826,62€	14 549,05€	- 6 277,57€	-	- 6 277,57€
Investissement	15 717,81€	-	- 15 717,81€	-	- 15 717,81€
Budget total	36 544,43€	14 549,05€	- 21 995,38€	-	- 21 995,38€
Reste à réaliser	-	2 250€	2 250€	-	2 250€
Total	36 544,43€	16 799,05€	- 19 745,38€	-	- 19 745,38€

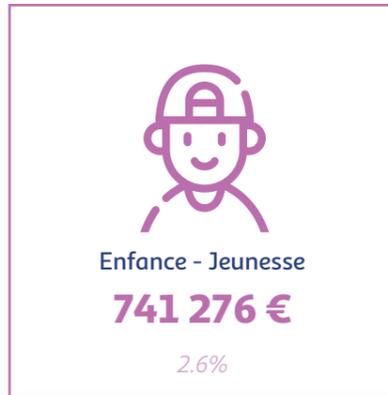


Budget consolidé

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat clôture
Fonctionnement	18 660 009,31€	21 225 045,34€	2 565 036,03€	2 136 285,5€	4 701 321,53€
Investissement	14 404 309,67€	9 250 477,19€	- 5 153 832,48€	3 916 044,75€	- 1 237 787,73€
Budget total	33 064 318,98€	30 475 522,53€	- 2 588 796,45€	6 052 330,25€	3 463 533,80€
Reste à réaliser	7 181 405€	6 593 272€	- 588 133€	-	
Total	40 245 723,98€	37 068 794,53€	- 3 176 929,45€	6 052 330,25€	2 875 400,8€

LES DÉPENSES PAR SERVICE

**TOTAL :
28 757 751 €**



Produit fiscal reversé :
3 280 863 € 11.4%
Fonds de concours :
1 359 182 € 4.7%

LES RECETTES PAR SERVICE

**TOTAL :
21 359 574 €**



Aménagement du territoire:
105 705 € 0.5%
Produit fiscal brut :
7 348 0178 € 34.4%
Fonds de concours :
947 986 € 4.5%

COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Il a pour mission principale le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public, venant en appui aux autres services communautaires. Ce service fait également partie du programme d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) en apportant son appui technique, juridique et financier aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets. Suite à la prise de compétences eau/assainissement collectif au 1^{er} Janvier 2020 et d'une volonté de développer la mutualisation auprès des communes, le service a renforcé son équipe en recrutant une assistante commande publique.

I MARCHÉS PUBLICS 2020

L'énumération des exemples donnés ci-dessous, ne fait pas état des dossiers débutés précédemment et suivis sur l'année ou ayant donné lieu à un classement sans suite.

Il faut donc rajouter à l'activité du service le suivi juridique et financier des marchés déjà en cours, la veille, les conseils aux services et élus, ainsi que l'avancement sur certains projets (exemple 100% dématérialisation). Tout comme les missions liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes.

Exemples de marchés passés en 2020 :

> Collecte/transport/revalorisation des flux de déchets pour 2021-2024,



> Renouvellement muséographie et scénographie d'interprétation du site de Meneham,



> Réhabilitation de deux châteaux d'eau: Lesneven (ci-contre) - Kerlouan,



> Étude pour la protection des systèmes d'endiguement et demandes d'autorisation.

Quelques chiffres:

40

marchés attribués sur l'année

5 193 897 €
de budget total

COMMUNICATION

Le service communication a pour vocation de faire connaître les décisions et actions mises en place par les différents services de la collectivité, dans le cadre des compétences qu'elle exerce en cohérence avec le projet politique porté par les élus. Le service met en valeur l'image de la communauté de communes en éditant l'ensemble des supports informant sur l'actualité de l'intercommunalité ou assurant la promotion de ses projets.

I COMMUNICATION DE CRISE

L'année 2020 marquée par la pandémie mondiale de covid-19, bouleversant jusqu'à l'organisation des élections municipales, aura nécessité une grande mobilisation et capacité d'adaptation de la part des services communautaires. Pour maintenir le lien durant les périodes de confinement entre la collectivité et ses usagers, de nombreux outils et supports (formulaire et démarches en ligne, affichage réglementaire, guides des aides accessibles...) ont rapidement dû être réadaptés et sans cesse réactualisés afin de répondre aux derniers protocoles et mesures de prévention en vigueur. Afin de valoriser les nombreuses initiatives locales, la mobilisation citoyenne et les actions de solidarité mises en place par différents acteurs du territoire (entreprises, institutions, associations, particuliers...) ont également été relayées.

I SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

En 2020, le site internet de l'intercommunalité s'est doté d'un certificat d'authentification permettant d'utiliser le protocole de sécurité HTTPS dans le cadre de la mise en place du RGPD. Cela permet de garantir la sécurité et la confidentialité des données recueillies et saisies sur le site www.clcl.bzh en plus d'un meilleur référencement auprès des navigateurs.

 Page facebook : @clcl.bzh
1 786 fans (+ 408 en 2020)
258 publications

 Compte LinkedIn : @clcl
130 abonnés (+96 en 2020)
76 posts

I RELATIONS PUBLIQUES

La population du territoire est la principale cible de cette communication. Pour cela le service relaie aux 14 communes membres les principales actions de la CLCL pour une publication dans les différents bulletins municipaux.

De nombreux points et conférences de presse sont régulièrement organisés avec les correspondants locaux afin d'informer la population des décisions et des actions mises en place dans le cadre de la politique communautaire.

I CRÉATION DE SUPPORTS



Tout au long de l'année, le service communication travaille en lien avec l'ensemble des services pour concevoir en interne différents supports de communication: affiches, flyers, programmes, cartons d'invitation, guides ou tous autres objets permettant de promouvoir l'identité de la collectivité (organigrammes, trombinoscopes, kakémono, signalétique, cartes de visite etc...).

Le magazine communautaire «XV des Légendes» et le rapport d'activité sont deux supports majeurs qui mettent en lumière les grands projets réalisés par la collectivité sur l'année écoulée ou en cours.

Quelques chiffres:

70

communiqués rédigés pour la presse locale

146

articles parus dans la presse écrite

HABITAT - AMÉNAGEMENT

I ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH/CLCL

Dans le cadre de sa politique en matière d'habitat, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a lancé une étude pré-opérationnelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) afin de mettre en place un programme d'amélioration des logements pour les ménages modestes et très modestes sur l'ensemble du territoire. Cela concerne à la fois la problématique d'amélioration énergétique mais également d'adaptation des logements au vieillissement et/ou au handicap. Les conclusions de l'étude sont attendues pour l'année 2021 pour un lancement du dispositif en novembre 2021.

PETITES VILLES DE DEMAIN : LE PÔLE LESNEVEN / LE FOLGOËT RETENU

A noter également, que la polarité Lesneven / Le Folgoët, a été retenue en fin d'année 2020, dans le cadre du dispositif « **Petites villes de demain** » qui devrait permettre un accompagnement en ingénierie mais également financier, afin de porter des actions conjointes entre les différentes collectivités. Ce dispositif permettra d'aboutir à la mise en place d'une **Opération de Revitalisation des Territoires**, convention signée avec différentes partenaires et notamment l'Etat au travers l'ANCT, le préfet ou encore la banque des territoires.



ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH/CENTRALITÉ DE LESNEVEN

En parallèle, une étude pré-opérationnelle sur la centralité de Lesneven a également été lancée en fin d'année afin de traiter notamment la problématique du logement vacant. Les conclusions de cette étude devraient également être rendues courant 2021 pour un lancement d'une potentielle OPAH en 2022.

I MISE EN OEUVRE DU PLH

LANCEMENT DE LA PLATEFORME TYNERGIE

En novembre 2020, la plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat a officiellement été lancée. Cette dernière s'appuie ainsi sur Energence qui assure le premier accueil/information des ménages ayant un projet de rénovation énergétique. Suite à cette première information, le ménage est orienté vers le bon interlocuteur en fonction de ses revenus :

- Le dispositif OPAH à venir pour les ménages modestes et très modestes,
- Le dispositif Tinergie pour les ménages hors « plafond ANAH »,

Ce numéro unique pour les projets en matière de rénovation énergétique va faciliter l'accompagnement de l'ensemble des ménages du territoire.



03

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- > Habitat - Aménagement
- > Développement économique
- > Très Haut Débit (THD)
- > Bâtiments
- > Service informations géographiques

PLUI

BAIE DE BRIGNOGAN-PLAGES



GENS DU VOYAGE : ÉTUDE SUR LA SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE PRÉSENTS SUR L'AIRE

L'année 2020 a permis de valider un projet d'accueil des gens du voyage sur notre territoire suite au constat que l'aire d'accueil actuelle ne permettait plus au territoire de répondre à ses obligations légales (accueil temporaire, normes d'accueil...). Pour ce faire, les élus ont décidé :

- > La réalisation d'un projet d'habitat adapté à destination des ménages sédentaires présents sur l'aire d'accueil temporaire actuelle. Ce sont ainsi 8 ménages qui pourront intégrer ces nouveaux logements a priori pour 2022.
- > La réalisation d'une nouvelle aire d'accueil temporaire, dont le site reste à définir, qui permettra l'accueil de 9 ménages soit 18 places.

PLUI ET DOCUMENTS COMMUNAUX

ÉLABORATION DU PLUI-H

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales et la crise du COVID qui a eu pour conséquence la nécessité de faire de la pédagogie autour de ce projet structurant pour le territoire. Le diagnostic et le **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)** ont ainsi été de nouveau présentés à l'ensemble des conseillers municipaux comme en 2019. Cela s'est notamment traduit par :

- > Une présentation des éléments de diagnostic le 24 septembre 2020,
- > Une présentation des grandes orientations du PADD le 15 octobre 2020 (ici en photo).



En parallèle, les élus de la mandature précédente avaient souhaité que ce soit les nouveaux élus qui valident les grandes orientations du PADD. Ces dernières ont ainsi été validées par le COPIL du 28 septembre 2020.

Suite à la validation des grandes orientations du PADD, le travail réglementaire a pu débuter avec la réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Les services de la CLCL ont rencontré, entre octobre et décembre 2020, l'ensemble des communes pour échange sur leur vision du développement de leur territoire.

MODIFICATION DE DOCUMENTS COMMUNAUX

Le PLU de Lesneven

En 2020, la CLCL a porté une modification du PLU de Lesneven avec pour objectif d'assouplir la règle du stationnement et rendre constructible un secteur inscrit au sein de l'enveloppe urbaine (auparavant dédié pour la réalisation d'un cimetière). L'enquête publique s'est déroulée du 9 octobre au 16 novembre 2020. La modification a été approuvée en février 2021.

AUTORISATION DROIT DES SOLS

La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1^{er} juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre les communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes. Ce service basé à Landerneau, est composé de 5 personnes dont deux instructeurs de la CLCL. Les communes ont gardé les Certificats d'Urbanisme d'Information et les Déclarations Préalables.

L'année 2020 a ainsi été marquée par la réflexion autour des attentes des communes au regard à la fois de la dématérialisation à venir mais aussi de la fin du contrat liant les communes de la CLCL au service inter-communautaire. Le souhait des élus est de poursuivre sur le fonctionnement actuel, la mairie restant la porte d'entrée en matière d'Autorisation de Droit des Sols. En ce qui concerne la dématérialisation, l'année 2021 permettra de mettre en place le dispositif (outil + organisation) pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022.

La communauté de communes participe au financement du service via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux 14 communes.



TRANSPORT ESTIVAL

La mise en place du service de transport estival durant les deux mois de vacances scolaires se poursuit et s'installe progressivement. Les lignes 23 et 24 sont ainsi prolongées et permettent de desservir les plages du territoire.

Le constat est le même d'une année sur l'autre, ce service se développe mais reste très dépendant de la météo estivale.

MODIFICATION DU SCOT DU PAYS DE BREST

A l'inverse des précédentes années, l'activité du pays de Brest sur la question du SCOT a été plus limitée. Différentes procédures ont toutefois été lancées notamment pour intégrer la nouvelle communauté de communes Pleyben Chateaulin Porzay au périmètre du SCOT.

MOBILITÉ

L'année 2020 a été marquée par la réalisation d'un **pré-schéma « vélo »** par un stagiaire au sein de la CLCL. Ce travail a permis de réaliser un diagnostic complet recensant les pistes cyclables, les stationnements vélos, mais aussi les différents éléments de communication et de pédagogie existants sur le territoire. Suite à ce premier travail, différentes grandes orientations et actions ont été définies. Ce travail sera poursuivi courant 2021 pour formaliser le schéma vélo et définir la stratégie d'actions à venir de la CLCL.

A noter qu'une demi-journée mobilité active a été réalisée, le 19 septembre 2020 dans le cadre de ce stage et a permis aux élus d'aller à la rencontre d'une trentaine d'habitants du territoire pour notamment recueillir leurs attentes en matière de pratique du vélo.

Quelques chiffres :

Une année marquée par une stabilité du nombre de dossiers instruits, avec une répartition quasiment équivalente à 2019 entre les dossiers communes et les dossiers relevant du service instructeur.

1304
dossiers instruits par les mairies en 2020
contre 1306 en 2019

722
dossiers instruits par le service instructeur de la CC en 2020
contre 715 en 2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

I DATES CLÉS DE 2020



Confinement

La compétence économique dévolue à la CLCL est portée par le service économie dans l'optique de permettre le développement du territoire et de ses entreprises. Les missions exercées par le service sont de plusieurs natures synthétisées comme suit :

- > L'accueil et l'accompagnement des entreprises, porteurs de projets du territoire;
- > La gestion, commercialisation des ZAE et de l'immobilier d'entreprises;
- > L'animation de la démarche « Bien plus que des légendes »;
- > L'animation et le développement des partenariats.

Au-delà de ces activités habituelles en matière de développement économique et pour répondre à l'urgence liée à la crise sanitaire et économique COVID-19, la CLCL a développé plusieurs actions et dispositifs tout au long de l'année pour accompagner les entreprises du territoire avec l'ensemble de ses partenaires privés et publics.

I OPÉRATIONS 2020 LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

L'activité du service économie a été fortement impactée en 2020 par l'urgence de la crise sanitaire et économique. Un travail de veille et d'informations sur les réglementations et dispositifs mis en place par le gouvernement et par la Région Bretagne notamment, a permis d'accompagner les entreprises impactées.

Au-delà des dispositions nationales, quelques mesures spécifiques ont été mises en place sur le territoire de la CLCL.

On citera notamment :

- > La participation aux fonds COVID résistance à hauteur de 60 000 €,
- > La mise en place des bons d'achats solidaires en avril 2020 puis des bons cadeaux en fin d'année avec l'agence Koality, les 14 communes de la CLCL et les associations de commerçants - artisans,
- > Report de loyers et charges,
- > La réalisation et diffusion d'un guide des aides,
- > Allègement des procédures PCA (Pass Commerce Artisanat) et aides à l'installation d'agriculteurs,
- > Promotion du CONSOMMER LOCAL,
- > Suspension TAXE DE SEJOUR.



ZOOM SUR LES OPÉRATIONS BONS CADEAUX



« Bons cadeaux solidaires » et « Bons cadeaux fin d'année 2020 »

28 boutiques de la Côte des Légendes ont participé à l'opération bon d'achat solidaire au printemps 2020 suite au premier confinement. Au total une centaine de bons d'achats ont été achetés pour un **montant total de près 5 000 €** ! Commerçants et habitants du territoire se sont mobilisés autour de cette opération mise en œuvre par l'agence Koality.

Avec le second confinement la CLCL et l'agence Koality ont relancé l'opération bons cadeaux avec cette fois-ci près de **80 boutiques inscrites sur le site www.boutiques-des-legendes.fr**.

Cette fois-ci, la participation financière des 14 communes de la CLCL, a permis de faire gagner **plus de 15 000 €** de bons cadeaux sur le territoire. L'association Lesneven & co a assuré la logistique financière de l'opération. Le mois de décembre a ainsi été animé par divers tirages au sort avec la participation de l'ensemble des partenaires de l'opération. Point d'orgue de l'opération, un grand tirage au sort final s'est tenu le 21 décembre à la CLCL.



I ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Conformément à ses statuts, la Communauté de communes est compétente en matière d'acquisition, d'aménagement, de réhabilitation/requalification de gestion et de commercialisation des terrains des zones d'activité économique. Elle exerce le droit de préemption urbain dans le périmètre desdites zones. Elle est également autorisée à constituer des réserves foncières destinées à permettre un développement économique pérenne du territoire. Cela se traduit par la cession/acquisition de terrains et le suivi des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) sur l'ensemble des ZAE du territoire expliqué ci-dessous.

I VENTES DE TERRAINS

En dépit de la crise sanitaire et économique, de nombreux contacts et réservations de terrains interviennent au cours de l'année. 2 ventes de terrains sur la ZAE du Kerno Parcours et 2 acquisitions pour constitution de réserve foncière sont actées en 2020.

VENTES



ZAE Kerno Parcours à Ploudaniel
par Sci Lekel
23 560 €

ZAE Kerno Parcours à Ploudaniel
par Sci Emdero
27 400 €

ACQUISITIONS



ZAE Mescoden à Ploudaniel
par Monot
69 216 €

ZAE Sant Alar à Ploudaniel
par Pors
43 470 €

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

En dehors des ventes directes par la collectivité d'autres transactions se réalisent sur les ZAE (voir tableau) prouvant le dynamisme économique du territoire. Cet indicateur de suivi est mis en place par le biais du droit de préemption dont dispose la CLCL sur ses zones d'activités économiques. Ainsi, en 2020 on note un ralentissement des transactions privées sur les ZAE communautaires avec 6 transactions pour 9 constatées les 2 dernières années.

n°	Commune	Zone	Superficie en (m2)	Surface bati existant	Préemption CLCL
2020-1	Lesneven	ZAE Parcours	859	Oui	Non
2020-3	Plouénour-Brignogan-Plages	ZAE la gare	1684	Oui	Non
2020-4	Lesneven	ZAE Parcours	1466	Oui	Non
2020-5	Ploudaniel	ZAE Mescoden Ouest	12448	Oui	Non
2020-6	Plouénour-Brignogan-Plages	ZAE la gare	125	Non	Non
2020-7	Ploudaniel	Saint-Eloi	9919	Oui	Non
Total			26 501		

RÉCAP. DES VENTES & ACQUISITIONS



I ZAE SANT-ALAR PLOUDANIEL



Visite de présentation de la ZAE aux nouveaux élus en octobre 2020 pour lancer la commercialisation

Le projet de développement de la zone d'activités économiques (ZAE) de Sant-Alar, prolongement des zones existantes autour de l'échangeur de Saint-Eloi est porté conjointement par les Communautés de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et du Pays Landerneau Daoulas (CCPLD) sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern.

Le projet concerne sur notre territoire, l'aménagement de près de 12 ha (soit 7,3 ha cessibles) divisés en 27 lots allant de 1 900 à 4 000 m² (2 500 m² en moyenne). Les tailles de lots volontairement différentes sur les 2 territoires permettront de répondre aux besoins des entreprises, en fonction de leurs projets. Le Comité de Pilotage a également prévu que les deux communautés pratiquent une politique tarifaire concertée, afin que les deux secteurs de la zone soient en complémentarité et non en concurrence.

Le point presse organisé en octobre 2020, a permis aux nouveaux élus de découvrir la ZAE de Sant-Alar dont la livraison de tous les aménagements devrait intervenir au premier semestre 2021.

I SIGNALÉTIQUE DES ZAE

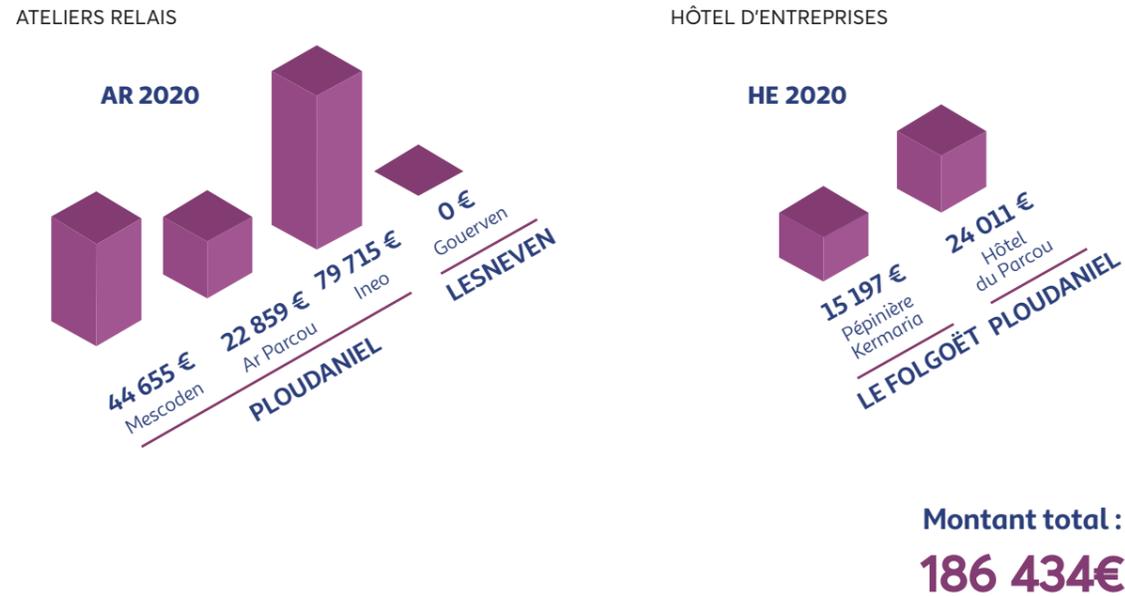
Dans un souci de visibilité et d'harmonisation des panneaux d'entrée de ZAE ont été installés durant l'été.



IMMOBILIER D'ENTREPRISES

La construction sur les zones d'activité économique de bâtiments destinés à des entreprises industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques relève également de la compétence du service économie.

Au total la CLCL a émis pour plus de 186 000€ de loyers économiques sur l'année 2020 contre 159 000€ en 2019 soit une évolution de 17% par rapport à 2019. Les loyers sont répartis comme suit :



Les ateliers de Mescoden et du Parcours affichent complet et l'hôtel d'entreprises du Parcours accueille de nouveaux locataires. En 2020 de nombreux mouvements : arrivées, départs, déménagements, s'opèrent dans les différents bâtiments.



MOUVEMENTS EN 2020 :

> Hôtel d'entreprises du Parcours (taux d'occupation 12/16 – 75%)

- Départ :
- JLB Maîtrise d'œuvre
- Arrivées :
- SENSEE
 - Brest Abers services
 - Biz de Breizh
 - BEPACO

> Ateliers du Parcours (taux d'occupation 4/4 – 100%)

- Départs :
- Liquidation de FAD
 - Cessation Florian Brobst
- Arrivée :
- Bz Publicité
 - Développement Tinctura 2^e atelier loué

> Ateliers de Mescoden (taux d'occupation 6/6 – 100%)

- Arrivée :
- Kermeur industrie

AGRICULTURE

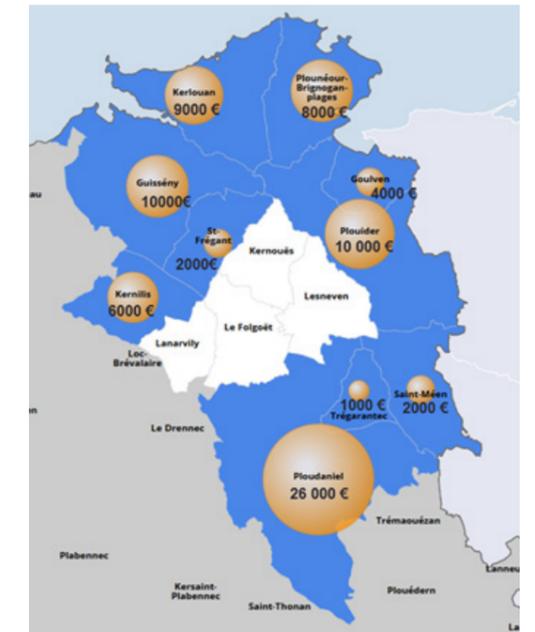
Installation des jeunes agriculteurs

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir ainsi l'agriculture, la CLCL soutient l'installation des agriculteurs sur son territoire depuis 2012. Elle octroie, sous conditions, une subvention de 2 000 € par projet d'installation agricole. Cette aide est destinée aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire communautaire.

Depuis la mise en place de cette aide la CLCL a versé 78 000 € de subventions pour 41 dossiers validés.

Conscient de l'importance de ce secteur économique sur le territoire de la CLCL, le conseil communautaire a adopté le 19 novembre 2020 la revalorisation de l'aide à l'installation à hauteur de 3 750 € à compter de 2021.

Année	dossiers	montant
2012	4	7 000 €
2014	6	12 000 €
2015	5	10 000 €
2016	5	9 000 €
2017	5	10 000 €
2018	6	12 000 €
2019	6	12 000 €
2020	3	6 000 €



Résumé des dossiers de l'année 2020 :

- > 3 dossiers présentés
- > 6 000 € attribués

N° dossier	Commune	Activité	Statut	DIA	Montant
2020-1	38 Kerlouan	Semences potagères + légumes bio	EI	Non	2 000€
2020-2	39 Goulsen	Légume lait	GAEC	Oui	2 000€
2020-3	40 Guissény	Maraîchage diversifié	GAEC	Oui	2 000€

DÉMARCHE COMMERCE ARTISANAT « BIEN PLUS QUE DES LÉGENDES »

La décision est prise en 2020 de ne pas organiser de FEL#3 en 2021. En effet, compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire en fin d'année, l'organisation de la FEL #3 débutera en 2021 pour se tenir en 2022.

> La poursuite de la newsletter commerçants-artisans :



- . 3 parutions en 2020
- . 910 inscrits fin 2020 (885 fin 2019) – soit une augmentation de 2,8 %.
- #18** Février-Avril 2020 - 883 envoi - 36% d'ouverture (322) - 36% de clic
- #19** Mai-Juillet 2020 - 880 envoi - 41% d'ouverture (357) - 19% de clic
- #20** Octobre-Décembre 2020 - 910 envoi - 35% d'ouverture (315) - 29% de clic

PARTENARIATS

La région bretagne - Le pass commerce et artisanat

Issu du partenariat entre la CLCL et la Région Bretagne ce dispositif, co-financé par la Région Bretagne, permet d'aider au maintien, à la création et au développement des entreprises artisanales et commerciales du territoire installées en centre-ville/centre-bourg. Le « Pass commerce et artisanat » se présente sous la forme d'une subvention aux artisans et commerçants des 14 communes du territoire, dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation. La subvention accordée correspond à 30 % du montant des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT pour un montant maximal de 7 500€ (6 000 € pour les commerces de Lesneven).

En 2020, la CLCL valide l'aménagement du dispositif pour tenir compte de la crise COVID et la mise en place du Pass commerce numérique sur l'année, qui se poursuit en 2021. Outre la CLCL et la Région Bretagne, la CCIMBO et la CMA29 sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de ce dispositif en assurant notamment les rendez-vous individuels et la pré-instruction des dossiers en amont de la décision finale.

PASS

Commerce et artisanat

LA POURSUITE DE LA DYNAMIQUE MALGRÉ LA CRISE

Bilan 2020 - Le Pass commerce-artisanat a rencontré un véritable succès sur le territoire de la CLCL depuis sa mise en place en janvier 2018. Ainsi, 27 dossiers ont été validés en 2018, 12 en 2019 et 16 en 2020 représentant un montant total engagé de : 53 000 € (Part CLCL : 31 500 € - Part Région : 21 500 €) soit depuis sa création : **55 dossiers pour 244 000 € !**

Afin de faire connaître ce dispositif, les élus de la CLCL ont décidé de procéder à remise de chèque officielle pour chaque premier Pass accordé sur chaque commune. **Ainsi, 4 remises officielles ont eu lieu en 2018, 1 en 2019 et 2 en 2020.**

	dossiers	montant
Goulven	1	4978€
Kerlouan	2	6664€
Kernilis	2	7039€
Le Folgoët	3	16981€
Lesneven	40	168 702 €
Ploudaniel	3	16 338 €
Saint-Frégant	1	7500 €
PBP	3	16444€



Le 16 janvier 2020 c'est au tour de Ploudaniel de recevoir sa première remise officielle par Martin Meyrier (vice-président économie à la région), Bernard Tanguy (président CLCL), Joël Marchadour (vice-président économie CLCL) et élus et techniciens des chambres consulaires (CMA et CCIMBO). Tous ont salué à cette occasion, les investissements réalisés par le bar/tabac/ presse/relais colis "le Why Not", le salon de coiffure "Couleur Nature" ainsi que l'épicerie de proximité/traiteur "Les saveurs de Louwenn" permettant de dynamiser l'économie du bourg de Ploudaniel.



Le 14 février, c'est ensuite sur Kerlouan qu'est célébrée la remise officielle du chèque Pass commerce artisanat.

Décerné symboliquement, le chèque d'un montant total de 6 664 € vient illustrer le dynamisme de deux commerces du centre-bourg : le Bar PMU « Le Paritou » et le salon de coiffure « Patty Coiffure ». Ces aides attribuées conjointement par la CLCL et la Région Bretagne viennent soutenir financièrement l'activité des commerçants et artisans du territoire ayant un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation.

Plateforme Initiative Pays de Brest (IPB)

IPB permet l'octroi de prêts d'honneur pour financer la création et la reprise d'entreprises sur le pays de Brest. Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales et de dons d'entreprises, d'organismes financiers et de particuliers.

En 2020, 2 entreprises ont été accompagnées sur le territoire de la CLCL représentant 35 000 € de prêts (10 000 € en 2019). Le conseil communautaire de mars 2020 a validé l'évolution de la participation financière de la CLCL à l'association Initiative Pays de Brest qui passe de 0,14 €/hbt à 0,20 €/hbt soit pour l'année 2020, 5 629,20 €.



Subventions diverses

En dehors du partenariat avec IPB, la CLCL a accordé diverses subventions au titre de sa compétence économie en 2020. Certaines d'entre elles n'ont pas été versées compte tenu de l'annulation des manifestations (Forum de Ploudaniel – Bouge Ta Côte).

Subventions participations 2020 aux associations et organismes			
Commune	Association/ Structure	Accord 2020	Versée 2020
Territoire CLCL	Agriculteurs de Bretagne	2 815 €	2 815 €
	EAFB	1 000 €	1 000 €
	ADIE	1 000 €	1 000 €
	Club des entreprises	5 000 €	5 000 €
	Club des entreprises - Trophées	1 500 €	1 500 €
CLCL	IPB	5 629,20 €	5 629,20 €
Kerlouan	ACALL	1 500 €	Annulation manifestation
Ploudaniel	30 ^e Forum de Ploudaniel	5 000 €	Annulation manifestation
Lesneven - Le Folgoët	Union commerciale des commerçants artisans de Lesneven Le Folgoët	2 250 €	2 250 €
Plouneour-Brignogan-Plages	Groupe Ouest	15 000 €	15 000 €
Total		40 694 €	34 194 €

Première intercommunalité finistérienne à soutenir l'association «Agriculteurs de Bretagne»

A travers cette coopération, la CLCL s'engage à mettre en avant la contribution alimentaire, économique, sociale, environnementale et culturelle de l'agriculture bretonne ainsi que les progrès accomplis par les agriculteurs bretons pour répondre toujours mieux aux attentes des consommateurs. Mais aussi à redonner de la fierté aux actifs agricoles bretons et susciter la reconnaissance des Bretons pour le travail accompli par les agriculteurs et les agricultrices.



Trophés des entreprises

Le Club CELIA, Club des Entreprises Légendes Iroise Abers regroupe des entreprises de trois communautés de communes CLCL, CCPI, CCPA. Le président est Frédéric Druais. Pour l'année 2020, la CLCL a voté dans son budget l'octroi d'une subvention de 1 500 € au Club CELIA pour l'organisation des 11^e Trophées 2020-2021.

Le 17/11/2020 a lieu la signature de la convention entre la CLCL et le Club CELIA à l'hôtel d'entreprises du Parcou.

Outre l'organisation des Trophées, moment fort sur le territoire, le Club CELIA organise des réunions thématiques sur des sujets susceptibles d'intéresser les dirigeants d'entreprise. Des visites d'entreprises sont proposées pour faire découvrir et valoriser les savoir-faire locaux.

Début 2021, devait avoir lieu la remise des trophées aux gagnants. Compte tenu du contexte sanitaire le club s'est adapté et a opté pour une formule de remise en distancielle. Une entreprise du territoire de la CLCL remporte le trophée de l'entreprise innovante :

- > Jeune entreprise : Fil & Fab à Plougonvelin,
- > Responsabilité sociétale : EARL des Muriers Blancs à Ploudalmézeau,
- > Entreprise innovante : Mes produits fermiers à Plouider,
- > Transmission et reprise d'entreprises : Talec BTP à Plouguerneau,
- > Entreprise de l'année : PG Tubes à Kersaint Plabennec.



€ RÉUNION THÉMATIQUE COVID : 10/09/2020

Le 10 septembre dernier le Club CELIA a organisé une réunion dans les locaux de Cap Stream à Ploudaniel l'occasion de dresser un premier bilan de la crise économique et sanitaire et de présenter les dispositifs d'aides aux entreprises. Les interlocuteurs du tribunal de commerce, de la Banque de France et de BPI France ont unanimement insisté sur la nécessité de frapper à la porte des organismes de médiation à la moindre difficulté sans attendre d'être dans l'impasse.



Convention partenariat CCIMBO

Signature de la convention-cadre triennale 2020/2022

Le 13 février 2020, Bernard Tanguy, président de la communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et Evelyne Lucas, présidente de la CCI métropolitaine Bretagne ouest – Brest (CCIMBO Brest), ont réaffirmé leur volonté d'unir leurs efforts en signant, à l'hôtel d'entreprises du Parcou, une convention de partenariat précisant leurs engagements communs dans les domaines du développement économique, de l'emploi, de l'aménagement et de la valorisation du territoire de la CLCL pour la période 2020-2022.



Divers



LA CLCL PARTENAIRE DU GROUPE OUEST !

Le Groupe Ouest, a pour objectif de soutenir la création cinématographique dans une démarche de coopération européenne et d'encouragement à l'innovation. Le Showcase Event de LIM (Less is More) 2020 s'est tenu à Plounéour-Brignogan en novembre à l'Hôtel de La Mer.

Au programme : présentation des 16 projets de long-métrage - d'Europe et d'ailleurs - à un parterre de producteurs, coproducteurs, vendeurs... de haut vol ! Les cinéastes ont bénéficié de l'apport des professionnels de l'industrie lors d'un évènement sur mesure, mêlant bord de mer & virtuel, grâce à l'équipe d'An Tour Tan.

Ce programme, dont la 1^{ère} édition s'est tenu en 2020 est soutenu par la CLCL, la Région et le Département qui ont apporté chacun une aide financière de 15 000€.



G4DEC, PORTAIL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : 2^e FORUM DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le 13 octobre, le 2nd forum de l'économie circulaire s'est tenu à l'Atelier (Lesneven) permettant aux entreprises et collectivités de rencontrer divers acteurs locaux et échanger autour de possibles synergies à mettre en œuvre pour revaloriser les déchets. Au programme, ateliers, conférence, bourse d'échange de matériaux. (+ d'infos sur le G4dec p.41)

Zéphir une jeune entreprise qui a le vent en poupe

Mercredi 26 février 2020 | Le Télégramme | 9
ÉCONOMIE

● Jeune pousse créée en 2018, l'entreprise Zéphir vient de recevoir le coup de cœur du jury des derniers Trophées du club de l'entreprise Célia qui se sont tenus à Saint-Renan (29) en janvier dernier. Créée en mars 2018 par Kevin Mingot, 26 ans, la petite entreprise s'est implantée zone de Mescoden à Ploudaniel, près de Landerneau. Elle s'est installée dans des ateliers gérés par la communauté de communes, soucieuse d'aider les nouvelles entreprises en leur proposant un loyer réduit durant les trois premières années de démarrage. Une fois connues et reconnues, ces entreprises peuvent ensuite quitter ces ateliers relais pour s'installer durablement. Kevin Mingot, champion du monde 2019 de char à voile, allie sa passion à son métier, en fabriquant des chars à voile. Seul en 2018, il a dû s'agrandir et passer à un atelier plus grand. En janvier dernier, il a

embauché trois personnes. « Il y a deux pôles au sein de l'entreprise, les chars à voile et la prestation de service, avec conception 3D, usinage et soudure », détaille le jeune entrepreneur. Il travaille en sous-traitance pour plusieurs entreprises du pays brestois comme Naval Group ou la Société Rolland. « Aujourd'hui, 30 % de l'activité est destinée au char à voile et 70 % à la mécanique ».

Gros investissements
Dans son atelier, Kevin a investi dans des machines modernes, dont une à nécessité un investissement de plus de 100 000 euros. « Nos deux activités se complètent. La stratégie est de stabiliser le chiffre d'affaires sur trois ans. Si on continue de progresser au-delà de cette date, il faudra déménager ». Aujourd'hui il équipe la quasi-totalité des clubs de chars à voile de la région.



Le champion du monde de char à voile Kevin Mingot (à droite) a récemment reçu le prix du coup de cœur du jury aux Trophées de l'Entreprise Célia sur les territoires Iroise, Abers et Côtes des Légendes. Photo Florence Liao

TROPHÉES DES ENTREPRISES

Créée en 2018, l'entreprise « Zéphir », basée à Ploudaniel et installée dans des ateliers gérés par la communauté de communes a remporté en 2019 le trophée « Coup de cœur du jury », l'occasion pour le jeune entrepreneur de faire découvrir son activité aux représentants du @Club CELIA et élus de la CLCL. Un moment privilégié pour en apprendre plus sur le processus de construction d'un char à voile.



LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

L'accès au très haut débit est attendu par les entreprises et les habitants. Cet enjeu de couverture numérique du territoire est soutenu par la CLCL dans le cadre du programme régional Bretagne Très Haut Débit porté par Mégalis Bretagne.

I LA FIBRE OPTIQUE

Ce déploiement de la fibre optique s'opère suivant trois phases successives. La première phase qui couvrait la période 2014-2018, comprend deux tranches :

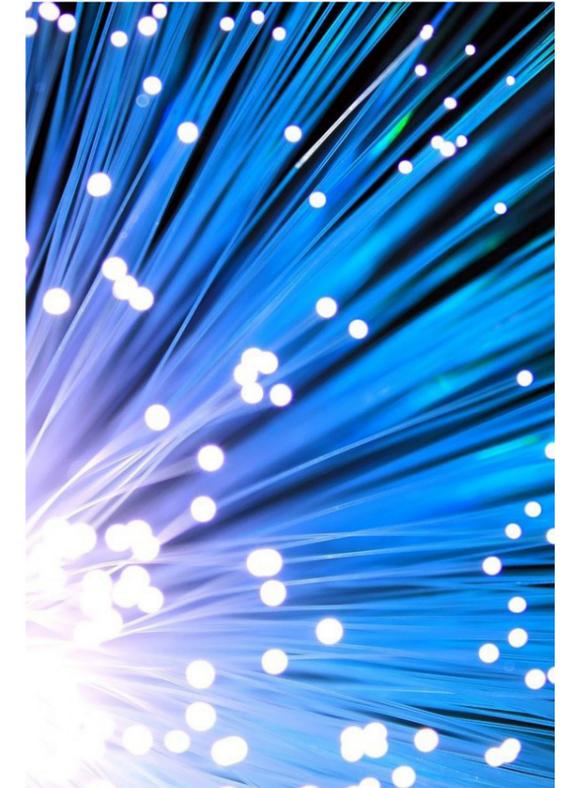
> 1^{ère} tranche : 2 155 prises à Lesneven-Ploudaniel. La participation financière de la CLCL a été de 958 975 € (445 € par prise).

> 2nde tranche : 243 prises à Ploudaniel et Plouider. La participation de la CLCL est de 109 470 €. Non achevée, il reste 43 788 € à verser en 2022.

La deuxième phase correspond à la période 2019-2023. La part de financement de la CLCL est de 2 823 080 €. Deux versements de 564 616 € effectués en 2020 et 2019. Il s'agit de doter certains secteurs de 6 344 prises dans les communes de :

- > Goulven,
- > Kernilis (ouest de la commune),
- > Lesneven Le Folgoët, une priorité pôle structurant,
- > Guisseny Le Curnic,
- > Kerlouan Meneham.

> La 3^{ème} phase couvrira la période 2024-2030.



I MONTÉES EN DÉBIT

Dans l'attente de la fibre optique, des montées en débit sont menées dans des secteurs où le débit est faible. Une 1^{ère} opération, en 2015-2016, avait concerné les communes de Saint-Frégant, Brignogan et Le Folgoët. Elle a été financée par la Région. Début 2019, la CLCL a validé une seconde opération de montées en débit à Kerlouan, Kernouës, Lanarvily et Pont du Chatel. Elle est lancée en 2020. **Le financement par la CLCL est de 106 300 €.** Un premier versement de 53 150 € a été effectué en 2020.

I RÉSEAU PEN AR BED NUMÉRIQUE

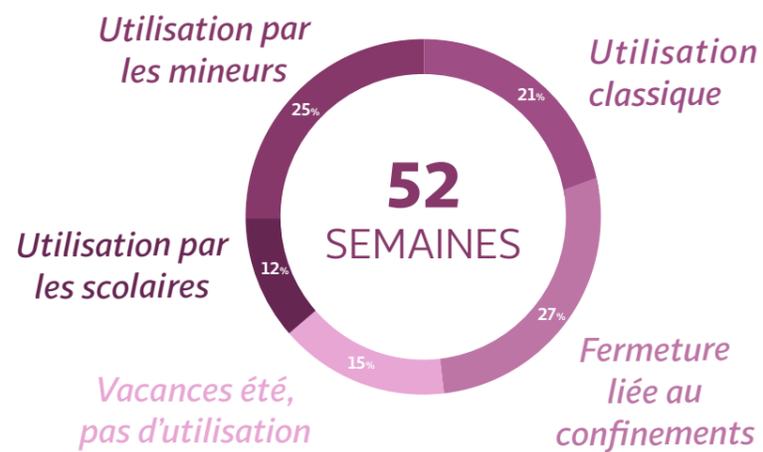
Pour une couverture internet des territoires mal desservis par le réseau filaire ADSL, en 2010, le Conseil départemental a déployé un réseau de télécommunications électroniques Penn Ar Bed Numérique. Ce réseau fibre optique a été créé sur le pays de Brest. 2 700 mètres sont situés sur la CLCL le long de la RN 12. Cela a permis à la CLCL de développer un réseau fibre dans la ZAE communautaire de Mescoden.

Au 31 décembre 2019, le Conseil départemental a décidé de cesser l'exploitation de ce réseau numérique. La CLCL a alors décidé de reprendre ce réseau afin de maintenir un service aux entreprises, dans l'attente de la commercialisation des offres via le réseau Bretagne très haut débit. Cette cession par le département s'est effectuée à titre gratuit.

BÂTIMENTS

I ESPACE DE KERJEZEQUEL

Construit pour offrir à la population une infrastructure capable d'accueillir des manifestations d'envergure intercommunale ou plus, la structure est réservée autant aux évènements sportifs que culturels, qu'économiques ou sociaux. En plus d'une salle sportive et salle multifonction comprenant une scène, le complexe se compose d'un hall d'accueil avec un guichet pour les entrées, d'un office, un club house, de bureaux ainsi qu'un espace bar. À l'extérieur: un parking au nord pour le public avec une capacité de plus de 700 places pour les voitures, un second à l'ouest avec 140 places pour les cars et voitures, puis un dernier côté vestiaires et scène, réservé aux professionnels et pour le service. L'année 2020 a été très perturbée par le confinement et les restrictions données aux associations et aux écoles dans leur pratique sportive.



I HÔTEL COMMUNAUTAIRE - UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Construit en 1997 l'hôtel communautaire ne correspondait plus aux besoins des services, au vu des nouveaux transferts de compétences, de l'évolution de la Maison de Services au Public (MSAP) et de son niveau de performance énergétique. Cela a amené à la réflexion autour d'une rénovation de l'existant et d'une extension du bâtiment. Les travaux ont été réalisés par phases et ont démarré en 2019 pour se poursuivre toute l'année 2020 et se terminer début 2021. L'opération d'extension et de rénovation a bénéficié d'une reconnaissance bâtiment performant par la région Bretagne et l'ADEME. L'extension a été construite en structure bois. Elle est couverte de panneaux photovoltaïques permettant de produire le talon de consommation électrique du bâtiment. Le bâtiment a été isolé, la chaufferie renouvelée avec une chaudière à condensation. Avec 600m² de plus, le nouvel ensemble consommera moins d'énergie que l'ancien bâtiment.

Coût total des travaux : 2 564 809€ HT
Subvention région et ADEME : 64 258 €



I CONSTRUCTION D'UN GARAGE COMMUNAUTAIRE

Le personnel de collecte du service déchets, utilisait un bâtiment en très mauvais état général à Lesneven sur la zone de Gouerven. Il a été décidé de construire un nouveau garage à proximité de la déchèterie, afin que le nouveau bâtiment puisse être mutualisé dans son utilisation pour l'ensemble du personnel. Le projet retenu comprend une zone de garage parking de 600m² ainsi que 250m² de zone de vie (vestiaires, bureaux). Cette dernière partie a été construite en structure bois. Le bâtiment se veut exemplaire dans sa construction au niveau écologique. La réalisation des travaux s'est inscrite dans une démarche de chantier propre. Le bâtiment est équipé de 300m² de panneaux photovoltaïques produisant une électricité propre injectée sur le réseau d'un équivalent de la consommation électrique de sept familles par an.

La station de lavage est alimentée par une réserve d'eau pluviale de 25m³ permettant de fonctionner de manière quasi autonome toute l'année pour le nettoyage des camions.

Les travaux ont été réalisés sur 2020 et réceptionnés en février 2021.

Coût total des travaux : 884 249 € HT



I AMÉNAGEMENT D'UN PARKING À MÉNÉHAM

Le site de Meneham accueille chaque année un grand nombre de visiteurs. Après une concertation avec l'ensemble des acteurs du dossier (DREAL, Bâtiments de France, usagers de Meneham) et après avoir déposé une demande de permis d'aménager, la CLCL a lancé l'aménagement d'un nouveau parking au Sud du village. Ce parking de 160 places sera pourvu d'un bloc sanitaire permettant aux groupes de s'abriter si nécessaire. La mise en service est prévue pour l'été 2021.

Coût total des travaux : 355 922 € HT



ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

L'abattoir de Lesneven permet de recevoir et d'abattre les animaux dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales et de respect du bien-être animal. La présence de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) assure un respect total des règles et une traçabilité sans faille des carcasses. Malgré le confinement, l'abattoir a poursuivi son activité sans discontinuité. L'activité a même progressé sensiblement de l'ordre de 20% du fait du développement des circuits courts et du confinement faisant du tonnage réalisé en 2020 le plus fort tonnage réalisé depuis plus de 10 ans. **Durant l'année 2020, 3 790 bêtes ont été abattues pour une activité de 442 tonnes.**



Des nouveaux clients et d'autres qui se développent

En 2020 de nouveaux clients à fort potentiel ont fait confiance à l'abattoir. Ce développement a conduit l'abattoir à demander à la DDPP un 4^e jour d'abattage.



LES ACTIONS DE 2020

Investissements

Afin d'améliorer la qualité des produits de son abattoir, la CLCL a investi dans :

- ACHAT D'UNE SCIE FENTE** - pour une meilleure fente des carcasses,
- EPILEUSE** - remise en état mécanique,
- AIR COMPRIMÉ** - changement de vérins, remise en état du réseau pour éviter les fuites,
- CHAMBRE FROIDE** - remise en service d'une chambre froide déchets.

Certification ECOCERT

Cette certification BIO assure que les animaux sont respectueusement abattus selon les exigences de l'agriculture biologique. Afin d'obtenir cet agrément, l'abattoir a confirmé répondre à une réglementation stricte au travers de divers contrôles effectués courant 2020.

En plus d'une reconnaissance d'un savoir-faire professionnel, cela permet de répondre aux besoins des apporteurs, de plus en plus nombreux en agriculture biologique, d'affirmer un produit bio de l'élevage à l'abattage.

SERVICE D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

MISE À JOUR des voies et adresses, des équipements, suivant les signalements réalisés par les communes (totalité des adresses des communes de Trégarantec et Goulven).

CONVENTION AVEC LE SDEF pour la production du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

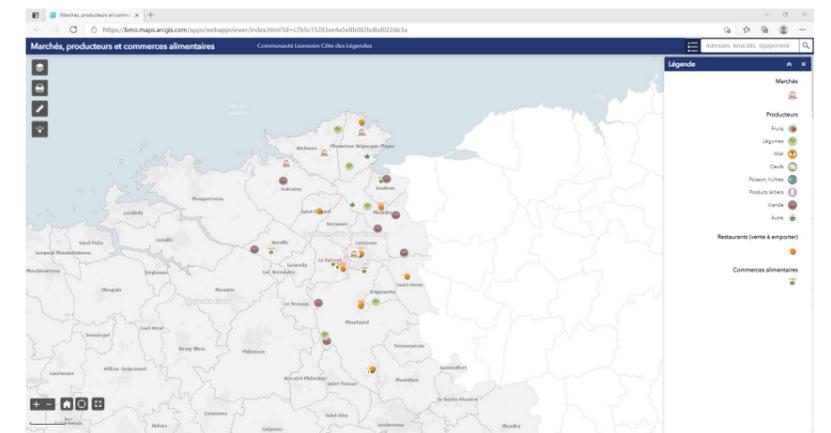
AIDE au choix d'une solution GNSS pour le service Prévention Inondation.

PUBLICATION sur le Géoportail de l'Urbanisme : geoportail-urbanisme.gouv.fr des PLU modifiés (Le Folgoët, Guissény, Plouider).

MISE EN PLACE ET AMÉLIORATION des outils terrain et bureau créés en 2018 et destinés à la consultation des réseaux. Intégration de plans de récolement. Création d'un outil d'importation des plans de récolements fournis par les prestataires et d'un outil de transformation SIG bureau vers SIG mobile.

CRÉATION D'UNE CARTE WEB INTERACTIVE

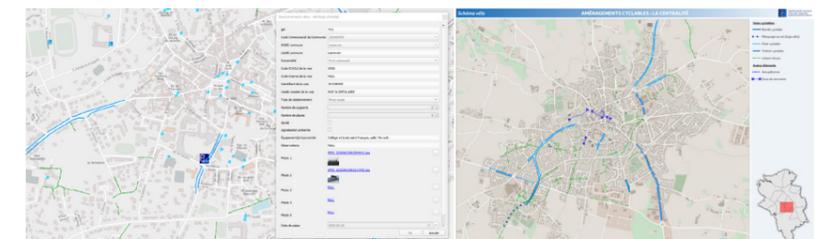
« Consommons local » (marchés, producteurs et commerces alimentaires) en partenariat avec l'Office de Tourisme et le service économie pendant la période de confinement (cette carte n'est plus en ligne à ce jour).



CRÉATION D'UN PROJET SIG MOBILE...

...pour la réalisation d'un inventaire des aménagements cyclables et des stationnements vélos. Traitement des données recueillies et réalisation de cartes de diagnostic.

...pour la commune de Plounéour-Brignogan-Plages, destiné à inventorier la signalisation routière verticale et horizontale.



LES ACTIONS INFORMATIQUES 2020

- > Fin de migration du parc informatique,
- > Suivi des travaux de l'hôtel communautaire pour la partie « réseaux informatiques »,
- > Changement de l'infrastructure réseau (pare feu, switches, wifi) et mutualisation avec les autres entités présentes dans l'Hôtel Communautaire + mutualisation de la téléphonie,
- > Déploiement d'accès distants sécurisés pour le télétravail (VPN, TSE),
- > Choix et mise en place d'une solution de sauvegarde plus performante et plus sécurisée (Veeam),
- > Vidéoprojection dans la salle du conseil.

SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le service public d'élimination des déchets (SPED) regroupe au total 17 agents. Depuis l'année 2019, le mode de collecte a été réorganisé avec pour conséquence la définition de secteurs (porte à porte et points d'apport volontaire).

I LE MODE DE COLLECTE

Les **Points d'apport volontaire (PAV)** sont au nombre de 104 sur le territoire. Tous les foyers disposent d'une carte permettant l'ouverture des tambours. La collecte est réalisée du lundi au samedi en fonction du taux de remplissage de chaque colonne.



Les **bacs individuels** concernent les habitations se trouvant dans le secteur desservi par la collecte en porte à porte. Le volume du bac (120 litres, 240 litres ou 360 litres) est laissé au choix de l'utilisateur. Ces bacs identifiés sont collectés du lundi au vendredi, de 5h00 à 13h00, par les deux camions-benne selon 14 circuits de collecte. Cette collecte se fait tous les quinze jours en alternance avec celle des emballages (bac jaune).



I LA REDEVANCE INCITATIVE

La réduction des déchets : une priorité durable pour notre territoire

Depuis 2014 la population utilise les nouveaux équipements mais les nombreux ajustements techniques ont entraîné un retard dans la mise en place de la facturation incitative. Cette facturation est effective depuis le 01/01/2019.

CETTE REDEVANCE INCITATIVE RÉPOND À TROIS OBJECTIFS :

- > **Un objectif d'équité** : les usagers sont facturés en fonction de leur production de déchets. Cela permet de récompenser les efforts de tri.
- > **Un objectif financier** : une diminution du tonnage des ordures ménagères et une augmentation du tonnage des déchets recyclables permettent une maîtrise des coûts de traitement, de transport et des taxes.
- > **Un objectif environnemental** : la réduction des déchets à la source et l'augmentation du recyclage favorisent la préservation des ressources naturelles.

I LA CRISE SANITAIRE

Durant le premier confinement le centre tri a fermé durant les mois d'avril et mai. Aussi, bien que les tournées de collecte des emballages aient été maintenues à l'identique, il a fallu incinérer ces emballages et donc les traiter comme des ordures ménagères. Cela a eu pour conséquence une légère augmentation du tonnage de nos ordures ménagères incinérées et une légère baisse du tonnage d'emballages collectés. L'ensemble des colonnes à ordures ménagères a été mis en ouverture libre durant une période de 1 mois et demi. Il n'y a pas eu de prise en compte des utilisations de cartes ou des levées de bacs pour la facturation durant cette période.

04

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- > Gestion des déchets
- > Eau/Assainissement
- > Environnement

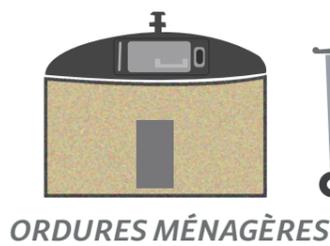


LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

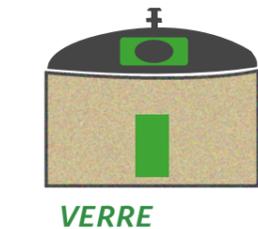
L'objectif est de réduire le tonnage d'ordures ménagères à incinérer, en valorisant la partie fermentescible qui représente en moyenne 30% du volume des ordures.

Nombre de distribution en 2020 : 236 composteurs

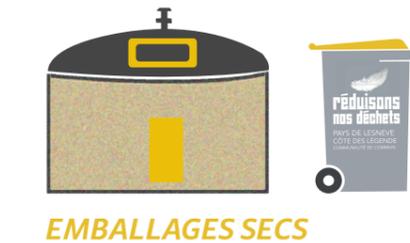
LES TONNAGES COLLECTÉS



CCPLD -/HAB
CCPA -/HAB
CCPI 193 KG/HAB
CLCL 145 KG/HAB



CLCL 55 KG/HAB
CCPI 53 KG/HAB
CCPA 48 KG/HAB
CCPLD 42 KG/HAB



CLCL 55 KG/HAB
CCPI 55 KG/HAB
CCPLD 54 KG/HAB
CCPA 40 KG/HAB



TOTAL DES APPORTS :
CARTONS / BATTERIES-PILES /
AMPOULES / DECHETS BANALS
/ BOIS / GRAVATS / HUILES /
PLATINAGE / DÉCHETS TOXIQUES/
DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES/DÉCHETS DE
MOBILIER

LE TAUX DE REFUS DES EMBALLAGES

Après collecte, les emballages secs recyclables sont acheminés au centre de tri TRIGLAZ à Plouédern. Mal triés, les déchets ne peuvent être valorisés. Pour l'année 2020, le taux de refus est en moyenne de 28.85 % pour la collecte en point d'apport volontaire et de 15.67 % pour la collecte en porte à porte.

Ces taux de refus sont très élevés et pénalisent financièrement le budget du service déchets. En effet avec un taux de refus au delà de 17%, la prise en charge financière de cet écart est entièrement supportée par la redevance des usagers.

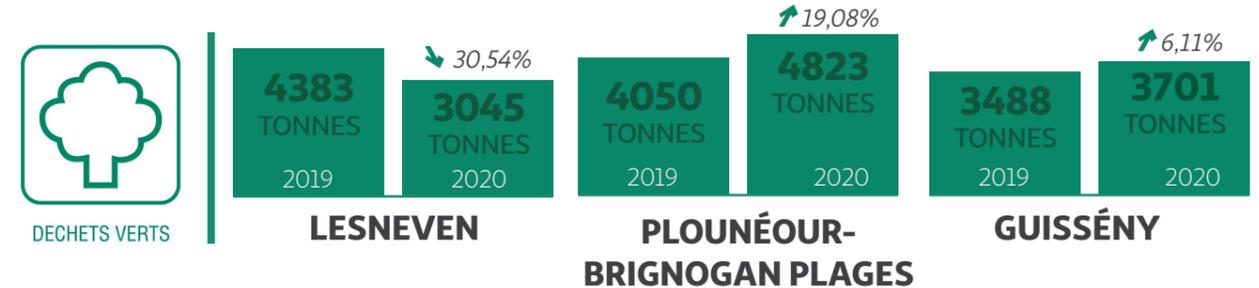
LA DÉCHÈTERIE

Depuis 2019, des travaux de mise aux normes sont entrepris à la déchèterie. En 2020, ces travaux se sont achevés par la mise en fonction en mai de barrières à contrôle d'accès. Les usagers doivent à présent utiliser leur carte d'accès aux colonnes à ordures ménagères pour ouvrir la barrière d'entrée de la déchèterie. La mise en place de la barrière permet de réserver l'accès uniquement aux redevables de notre territoire ou aux professionnels conventionnés. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, le nombre maximum de véhicules présents à la fois sur la plateforme est limité à 6.

Des travaux ont commencé en 2020 pour aménager une déchèterie supplémentaire sur le territoire de la CLCL à Lanveur sur Plouénour-Brignogan-Plages. Ce nouvel équipement permettra d'apporter un nouveau service sur le littoral et de désengorger la déchèterie de Gouerven à Lesneven.

LES DÉCHETS VERTS

La communauté de communes met à disposition des usagers, trois plates-formes (Lesneven, Plouénour-Brignogan-Plages, Guissény) pour le dépôt de déchets verts. Depuis mai 2020, l'entrée de l'aire de Gouerven est sous contrôle d'accès. Comme pour la déchèterie, les redevables doivent utiliser leur carte pour ouvrir la barrière d'entrée. Le nombre maximum de véhicules autorisés en même temps sur la plateforme est également fixé à 6. Seuls les dépôts de tontes de pelouse, de tailles de haies et de branchages d'un diamètre inférieur à 10 cm, y sont autorisés.



ZOOM SUR LE G4DEC

Le G4DEC est un service d'économie circulaire créé, en 2019, conjointement par les communautés de communes du Pays des Abers, d'Iroise, de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes pour une durée de 3 ans. Le service a pour objectif la réduction des déchets à la source et la mise en place de synergies d'économie circulaire partagées sur ses 4 territoires d'intervention. Une équipe mutualisée de 3 agents est mise en place à Plabennec (1 chef de projet, 1 agent axé économie, 1 agent axé bioressources).

Le plan d'actions a été déterminé à l'issue de l'étude de préfiguration et a servi de base à la rédaction de la convention avec l'ADEME. Ce plan de 12 actions opérationnelles s'est traduit par un programme présenté et validé lors du 1^{er} comité de pilotage du mois de juin 2019.

Il comprend les actions phares suivantes :

- > Destination Économie Circulaire et Destination Zéro Déchet Vert,
- > Le forum de l'économie circulaire,
- > Des actions spécifiques : Éco-Défi 2020, Observatoire de l'économie circulaire,
- > Les petits déjeuners de Zones d'activité économique,
- > Une étude sur les filières de valorisation des déchets verts et bio-déchets,
- > Les diagnostics gaspillage alimentaire.

Les actions dédiées aux particuliers restent directement pilotées par les EPCI, l'information circulant aisément entre les services. Le budget annuel attribué est de **13 000€** financé par l'ADEME et les 4 EPCI.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES



Après avoir répondu à l'appel à projet Citeo en 2019 sur l'extension des consignes de tri, la CLCL avait pris comme engagement de moderniser le centre de tri Triglaz. Les travaux de modernisation du centre de tri ont débuté dès le début de l'année 2020 avec un objectif de démarrage du process au 1^{er} mai 2020. Toutefois, la crise sanitaire a fortement impacté le projet et son calendrier. Le centre de tri n'a finalement ré-ouvert que le 15 juin.

Un vaste programme de communication (campagne d'affichage, radio, presse, animations,...) à l'échelle du Nord Finistère et orchestré par le **Symeed** a été mis en place, afin de sensibiliser l'ensemble des usagers. Ce programme a également été impacté par la crise sanitaire.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION 2020

L'agent en charge de cette mission développe des actions autour du tri sélectif afin d'en améliorer la qualité et de réduire en général la quantité de déchets produits. Ses interventions sont essentiellement réalisées auprès du grand public (animations scolaires, interventions auprès d'associations, organisation d'événements grand public autour de la réduction des déchets...). L'agent assure aussi le suivi qualitatif du tri sélectif (caractérisations au centre de tri, suivis de tournée...).

En raison de la crise sanitaire, le centre de tri n'était plus visitable à partir du 1^{er} février 2020 et jusqu'à fin 2020. Deux visites du centre ont eu lieu néanmoins au mois de janvier 2020 :

- > Grâce au financement du transport par la CLCL, 40 élèves et professeurs du collège-lycée Saint-François-Notre-Dame ont pu visiter le centre de tri avant les travaux.
- > Une vingtaine d'élèves de la MFR de Plabennec-Ploudaniel a également visité le centre de tri.

Les animations scolaires étaient proposées aux classes de CM1-CM2 (intervention d'une demi-journée). **12 classes ont été sensibilisées, soit au total 350 élèves.**

Cleanwalk avec le Collège-Lycée Saint-François-Notre-Dame de Lesneven. Le vendredi 25 septembre 2020, la CLCL s'est associée au collège lycée SFND afin d'organiser une Cleanwalk ; (nettoyage de la nature). Grâce à une soixantaine d'élèves répartis dans différents secteurs de Lesneven l'équivalent d'un grand bac jaune d'emballages (770L), d'un petit bac en ordures ménagères (120L) et la moitié d'un petit bac de verre (60 L. environ) ont été ramassés.

Les actions pour améliorer la qualité du tri

Lors des tournées de collecte, les agents vérifient rapidement le contenu du bac jaune. Si des erreurs de tri sont constatées, ils ne collectent pas le bac et ferment le couvercle avec un adhésif expliquant le refus de collecte du bac.

Des suivis de tournées ont été effectués avec contrôle du contenu des bacs jaunes et pause d'autocollants en fonction de la qualité du tri. En 2020, 3 suivis de tournées ont été réalisés. Sur les bacs jaunes contrôlés, 32% ne comportaient aucune erreur de tri, 50 % comportaient des petites erreurs de tri (emballages imbriqués et papiers hygiéniques (mouchoirs, essuie-tout, masques), 18 % des bacs ont été refusés car ils comportaient de grosses erreurs de tri (verre, déchets déchèterie...).



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

La CLCL a mutualisé les compétences Eau Potable et Assainissement au 01/01/2020 avec la mise en place d'un service communautaire. Après une étude préalable les élus ont fait le choix d'un fonctionnement en régie sur l'intégralité du territoire. Les 2 contrats en délégation de service public (Eau potable : Plouider, Goulven, Plounéour; Assainissement : Plouider) passeront en régie au 31/12/2021.



LE SERVICE EN QUELQUES CHIFFRES



Plus de 15 000 usagers sur le territoire bénéficient des prestations du service.



1 500 000m³ d'eau distribués.



Une équipe de 17 agents en charge des différents ouvrages (châteaux d'eau, Station d'épuration), réseaux de la CLCL et contrôle des assainissements non collectifs.



3 périmètres de captage en gestion (Le Folgoet, Ploudaniel, Kernilis).



Station d'épuration : Lesneven, Plouider, Plounéour-Brignogan Plages, Guissény, Ploudaniel.



Châteaux d'eau et bassins : 9 ouvrages de stockage.

Linéaire de réseaux : Plus de 700km de réseaux d'eau et plus de 200km de réseaux d'assainissement

DES TRAVAUX IMPORTANTS

Assainissement :

- > Lancement des travaux de création du réseau d'assainissement desservant la commune de Goulven,
- > Fin des travaux sur réseaux d'assainissement de Guissény et Kerlouan,
- > Surveillance à distance des postes de relevage de Ploudaniel,
- > Lancement de l'étude de schéma directeur assainissement.

Eau Potable :

- > Travaux RD 770 Ploudaniel,
- > Lancement des études pour réhabilitation châteaux d'eau Kerlouan et Lesneven (travaux 2021),
- > Fin des travaux de renouvellement des réseaux d'Eau Potable sur Guissény et Kerlouan,
- > Remplacement de compteurs.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le Service Public d'Assainissement Non-Collectif est en charge de contrôler les systèmes d'assainissement non collectif présents sur le territoire et de conseiller les usagers, au besoin, sur leur réhabilitation.

I INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES

Contrôle de conception

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

Contrôle de réalisation ou de bonne exécution

Le contrôle de réalisation (ou de bonne exécution) des travaux est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC et à la réglementation en vigueur.

Contrôle de bon fonctionnement

La CLCL programme des visites dans les huit années suivant le contrôle de réception pour s'assurer du bon fonctionnement des installations, d'éventuelles dégradations ou pour vérifier que les préconisations données ont bien été respectées.



Quelques chiffres :

7 935

Nombre d'installations en ANC sur le territoire

684

contrôles réalisés pendant l'année (activité perturbée car suspension des contrôles pendant le confinement)

Des extensions de réseaux d'assainissement qui vont permettre à certains usagers non conformes de se mettre en conformité.

I TARIFICATION

Eau Potable :

Les élus ont bénéficié avant transfert de la compétence des études patrimoniales nécessaires pour projeter un tarif de convergence sur 12 ans. Au bout de cette période tous les usagers de la CLCL bénéficieront du même tarif.

Assainissement :

Les élus ont décidé de lancer une étude de schéma directeur afin de disposer de l'ensemble des éléments techniques et financiers permettant de programmer, prioriser les travaux à réaliser à moyen et long terme sur les ouvrages et réseaux et ainsi connaître les budgets à y consacrer. En fonction de ces éléments une convergence tarifaire sera proposée aux élus pour une décision fin 2021.

Un numéro pour les urgences dépannages : 02 98 83 02 80

ENVIRONNEMENT

I BASSIN VERSANT

La présence d'algues vertes en Bretagne n'est pas une chose nouvelle. Mais dans certains endroits elles ont tendance à proliférer et se retrouvent en trop grand nombre sur nos rivages. Leur accumulation en couche épaisse et la décomposition qui s'en suit produit un gaz toxique qui se concentre sous la croûte de surface. Libéré il peut être dangereux pour les êtres vivants alentour.

Les algues vertes prolifèrent dès lors que certains paramètres sont réunis : une baie large et au fond plat qui garde l'eau à une température relativement constante, de la lumière et un apport de nitrates suffisant pour développer le stock présent plus au large. L'origine de ces nitrates est essentiellement agricole, c'est pourquoi aujourd'hui le moyen le plus efficace de lutter contre les algues vertes est de travailler avec le monde agricole pour réduire les fuites de nitrates.

Les bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan, font partie du groupe des huit baies où les algues vertes prolifèrent. Ils sont concernés par le Plan Algues Vertes 2017-2021 et voient la poursuite des actions en faveur de la réduction de la prolifération des algues vertes. Ces actions portent notamment sur les grands thèmes que sont l'aide à la fertilisation de précision, la mise en place de couvert efficace, l'accompagnement des éleveurs laitiers vers une meilleure gestion de l'herbe.

En ce qui concerne les échouages, l'année 2020 a encore une fois été particulièrement productive. Au total **5 758 m³** ont été récoltés dont 5 148 m³ ont été épandus sur des parcelles agricoles. C'est à nouveau l'implication de tous les acteurs de cette prise en charge des algues qui est à souligner et qui a permis d'absorber les échouages conséquents. Il est donc important de poursuivre l'effort engagé.

En marge du ramassage les actions du bassin versant se poursuivent malgré cette année particulière :

MISE EN PLACE DE COUVERTS PRÉCOCES :

Implantation de RGI sous Maïs : 140 ha / Couverts après céréales 94 ha.

ACCOMPAGNEMENT DES LAITIERS :

26 diagnostics bouteille de lait réalisés entre 2017 et 2020 ; 1 conseil gestion de l'herbe. 3 conseils gestion de l'interculture. 4 interventions à l'IREO sur les systèmes fourragers auprès des futurs exploitants.

VULGARISATION :

Poursuite des rendez-vous bout de champ sur l'implantation d'un colza fourrager pour refaire une pâture : 12 participants ; démonstration de matériel innovant.

MESURE D'AZOTE :

Conseil fertilisation via le logiciel Etap'N : 17 prélèvements réalisés en 2020 ; 34 agriculteurs inscrits ; Présentation du dispositif aux légumiers du territoire.

AIDE INVESTISSEMENT :

6 agriculteurs aidés pour du matériel de gestion de l'herbe et de désherbage, ainsi qu'un projet de séchage en grange et la création de chemin d'accès au pâturage.

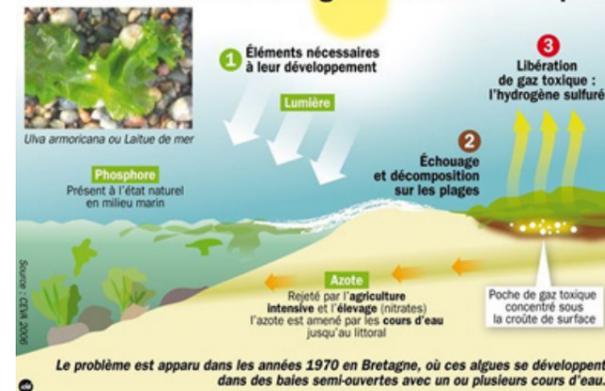
COMMUNICATION :

3 lettres d'information du Bassin Versant publiées (Janvier, Mars et Juin).

ACTIONS MUTUALISÉES SAGE :

Démonstration matériel de désherbage mécanique ; réunion autour de la Bio ; diagnostic bactériologique sur les exploitations (21 réalisées).

Comment se forment les algues vertes... Les risques



BREIZH BOCAGE

Rappel sur le contexte de lancement du programme et ses objectifs :

Le programme Breizh bocage a été lancé en 2014 sur le territoire du bassin versant du Quillimadec-Alanan initialement par le Syndicat des eaux du Bas-Léon en lien avec le plan algues vertes mené sur ce territoire, puis lors de la reprise par la CLCL du programme en 2016, il a été élargi à l'ensemble du territoire des communes de la CLCL. C'est un programme de création du bocage (talus nu, talus boisé ou haie à plat) mais aussi de gestion durable et valorisation du bocage existant. Depuis 2014, ce sont 67 km de bocage qui ont été créés sur notre territoire !

Les objectifs de cette opération sont multiples :

- > Préserver la qualité de l'eau en limitant le ruissellement lors des pluies pouvant entraîner beaucoup de polluants dans les fossés puis au cours d'eau,
- > Stocker du carbone et lutter contre le réchauffement climatique (1 km de haie stocke 140 tonnes de CO₂),
- > Conserver notre paysage bocage qui constitue un attrait indéniable pour le tourisme en Bretagne,
- > Préserver la biodiversité (le bocage accueille 600 espèces végétales et de multiples animaux qui y trouvent nourriture et gîte).

Le bocage rend aussi service aux agriculteurs qui choisissent d'en réimplanter sur leur exploitation car il constitue un brise-vent pour le bétail et les cultures, héberge de nombreux insectes qui vont aider à combattre les ravageurs, limite également l'érosion et conserve donc la fertilité des sols (une perte de 5 cm de sol entraîne une baisse de rendement de 15 %). Le bocage est aussi une source de bois (d'œuvre ou de chauffage) constituant ainsi une énergie renouvelable tout en permettant un complément d'activité pour les agriculteurs.

CE PROGRAMME EST SUBVENTIONNÉ À 100 % PAR LE FEADER (FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL), l'Agence de l'eau, la Région Bretagne, le département et la CLCL en tant que porteur de projet local.



LES ACTIONS DE 2020

DIAGNOSTIC-PROJET BOCAGER mené chez 26 exploitants ou propriétaires terriens.

RÉALISATION DE 8.5 KM de talus et de haie sur l'hiver 2019-2020.

INITIATION D'UNE FILIÈRE D'ENTRETIEN DURABLE DES HAIES BOCAGÈRES avec production de bois plaquette en lien avec la SCIC Coat Bro Montroulez, acteur en place sur Pleyber-Christ et intéressé pour développer cette activité sur notre territoire : lancement de chantiers tests sur le territoire (2 exploitants du territoire ont fait un essai, 5 autres intéressés).



GEMAPI

Depuis le 27 janvier 2014, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a créé la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette compétence est devenue obligatoire depuis 1^{er} janvier 2018 suite à l'évolution de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE).

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau ont été modifiés par la main de l'homme par le passé. L'objectif de l'intervention de la CLCL dans le cadre de cette nouvelle compétence est d'améliorer la qualité des milieux aquatiques qui est d'intérêt général sur **2 critères principaux**, en lien avec les objectifs du SDAGE (schéma de gestion des Eaux) Loire-Bretagne et la DCE (Directive européenne Cadre sur l'eau) :

- > **LA RECONQUÊTE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE** (libre circulation des poissons et des sédiments) sur l'ensemble du cours d'eau, par la modification d'ouvrages mal construits initialement par rapport à cet aspect.
- > **LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU** : renaturer certaines portions de cours d'eau qui ont été déplacées ou fortement curées ou agrandies en largeur.

L'idée générale est d'améliorer globalement la biodiversité dans les cours d'eau, permettre aux poissons d'avoir les trois habitats dont ils ont besoin : **des zones de nourriture, des zones de repos et des zones de reproduction**, et de pouvoir circuler entre ces zones, y compris quand ils ont besoin d'aller en mer (cas des poissons migrateurs).

La compétence GEMA a été déléguée au Syndicat des Eaux du Bas-Léon et est animée par un poste à temps plein pour l'animation de trois programmes Contrat de territoire Milieux Aquatiques (CTMA) sur six ans (2020-2025) sur les trois grandes rivières (Aber Wrac'h, Quillimadec et Flèche) en lien avec les autres EPCI (Haut-Léon, Landerneau, CCPA et Landivisiau) qui ont également délégué leur compétence GEMA au SEBL, chacune participant sur le restant à charge après subventions selon un prorata de surface et population.



LES ACTIONS DE 2020

LA FINALISATION DES DOCUMENTS DE CTMA 2020-2025 sur l'Aber Wrac'h, Quillimadec et Flèche, en lien avec les financeurs (Agence de l'Eau Loire Bretagne, CD29 et Région) et la rédaction des Déclarations d'Intérêt Général (DIG) nécessaires pour acter les 3 programmes pluriannuels

DES CONSEILS AUPRÈS DE COLLECTIVITÉS ET PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE au Moulin du Pont à Kerlouan et prise en compte de l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'eau

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PARTIE DES ACTIONS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE prévues en 2020, sachant que certaines ont dû être retardées à cause de la situation sanitaires et le dépôt de la DIG en septembre :

- . sur l'Aber Wrac'h : Entretien de rivière sur 1600 m sur le ruisseau du Creyer (commune du Folgoët) et le ruisseau du Drennec au Moulin de Guizio
- . sur le Quillimadec : restauration de la continuité écologique par déplacement d'enrochements d'un pont ancien à Kermadec (commune de Saint-Méen)



PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LE LITTORAL

La CLCL a été retenue pour un second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA qui vise à accompagner les territoires littoraux sur leur adaptation face au changement climatique dans le cadre de la gestion intégrée du trait de côte. Il a pour but de poursuivre la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) et d'intégrer ces éléments dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). La Stratégie est le point de départ d'une démarche de recomposition territoriale en fonction des risques littoraux. Elle porte sur l'aménagement du territoire, les usages, les activités professionnelles, les loisirs qu'accompagneront des actions de repli stratégique, adaptation, protection ou gestion du littoral.



Bourg de Brignan-Plages sous la tempête

Quelques chiffres:

44Km de traits de côte	270 ouvrages et 3 digues	185Ha de zone d'aléa érosion à l'horizon 2100	739Ha de zone basses littorales exposées au risque submersion marine	3 900 personnes impactées par les risques littoraux sur le territoire
----------------------------------	---------------------------------------	---	---	--

Suivi de l'évolution de la zone côtière

La CLCL réalise en interne des suivis du trait de côte littoral depuis juin 2020 sur les sites de Karreck Hir, Boutrouilles, Rudoloc nodeven, Meneham (Kerlouan), la plage du Phare, le Lividic (Plounéour-Brignogan-Plages) et la falaise de Kerguelen (Goulven). Ce programme de surveillance s'inscrit dans le cadre du partenariat Litto'Risques (UBO, CEREMA, CD29) et des projets de recherche OSIRISC+ (UBO, DREAL).

Etudes sur les systèmes d'endiguements

Cette étude concerne la digue Rousseau à Goulven et Tréfléz, la digue du Curnic à Guissény et la digue du Palud Vian à Kerlouan. Elle a pour objectif de connaître l'état des digues, le fonctionnement des ouvrages et leurs faiblesses; de définir des mesures de gestion de crise adaptées et de régulariser ces ouvrages au titre de l'autorisation des systèmes d'endiguement.



Digue du Curnic



Digue de Kerlouan



Digue Rousseau

LES ACTIONS DE 2020



La conférence : "La mer à l'heure du changement climatique"

Dans le cadre de la stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la Communauté Lesneven Côte des Légendes a organisé le jeudi 17 septembre 2020, une conférence publique sur les risques littoraux et le changement climatique rassemblant plus de 320 participants. Pour cela, la CLCL a donné la parole à deux personnalités engagées et hommes de terrain confirmés : Jean Jouzel, climatologue et Nicolas Vanier, Explorateur.

Les ateliers participatifs : "La mer monte ! Les risques littoraux s'anticipent aujourd'hui"

Le premier atelier du jeudi 01 octobre 2020 à Kerjézéquel a rassemblé près d'une soixantaine de personnes parmi lesquelles des habitants, élus, organismes territoriaux, associations, et scientifiques. Quelles solutions de gestion envisager face aux risques littoraux ? Ces ateliers sont ouverts au public, à toute personne du territoire qui souhaite s'investir dans la réflexion du littoral de demain. Les actions prévention inondation sont menés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'adaptation des territoires au changement climatique (DREAL, Région Bretagne, CEREMA) et du partenariat Litto'Risques (CD29, CEREMA, UBO).



I LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2018, la CLCL a engagé un processus d'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), dans une démarche participative en organisant notamment des ateliers thématiques réunissant élus, usagers, associations... Ce projet représente plus d'une centaine d'actions en faveur de la transition énergétique et un engagement pour six ans. En 2020, les élus ont validé le principe du plan d'actions du PCAET. Le projet a ensuite été transmis aux autorités et une évaluation a été faite par un bureau d'étude extérieure. Le projet de PCAET sera ensuite modifié en fonction des différents retours pour être proposé au vote des élus communautaires pour validation définitive fin 2021.

Les citoyens du climat



Issu de l'appel à projet «Mobilisation citoyenne» dont l'ADEME et la Région Bretagne, sont les co-financiers, la CLCL, en partenariat avec Ener'gence (agence Energie Climat du Pays de Brest) a lancé dès octobre 2020, un réseau d'ambassadeurs nommé « Citoyens du Climat ». Ce projet est commun à quatre autres territoires du Pays de Brest (CCPI, CCPA, CCPCP, CCPCAM) ainsi que Brest Métropole qui dispose déjà depuis 2016 d'un réseau actif comptant près de soixante Citoyens du Climat.

La mission principale des ambassadeurs du climat est de sensibiliser et transmettre à leur entourage ou plus largement à toute personne sensible aux questions relatives à l'énergie et au climat, les bons gestes et petites astuces à connaître pour limiter au mieux son empreinte sur l'environnement. Pour ce faire ils participent en amont aux ateliers proposés, et développent leurs connaissances sur les enjeux énergies/climat. En 2020, un premier groupe déjà constitué d'une quinzaine de citoyens s'est formé sur le territoire de la CLCL.

Le programme Watty

Lancé par Ener'gence, l'Agence locale Energie-Climat du Pays de Brest, soutenu par l'ADEME et la Région Bretagne, ce programme s'engage à transmettre à la jeune génération les clés pour comprendre les enjeux de la transition énergétique et l'importance des gestes et comportements à adopter, pour limiter leur consommation d'eau et d'énergie et donc leur impact sur l'environnement. Pour cela, l'ensemble des écoles primaires du territoire a intégré, depuis la rentrée 2020 une fois par trimestre, des ateliers « Watty à l'école » dans leur programme.

Malgré le contexte sanitaire, à la fin de l'année 2020, le premier atelier consacré à la sensibilisation générale aux économies d'énergie et d'eau, a pu avoir lieu au sein de 23 classes du territoire.



I LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2015, la Communauté de Communes est partenaire de la Fédération Départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) pour la destruction des nids de frelons asiatiques qui constituent un danger sanitaire pour les abeilles.



Nombre de nids par commune

	2018	2019	2020
Lesneven	45	2	44
Ploudaniel	36	20	35
Folgoët	19	26	14
Plouider	17	17	14
Guissény	11	4	15
Plounéour-Brignogan	11	6	5
Kerlouan	9	52	17
Kernilis	7	34	9
Kernouës	5	20	11
Saint-Frégant	3	15	6
Saint-Méen	4	9	2
Trégarantec	4	2	10
Lanarvily	2	5	6
Goulven			6
TOTAL	180	229	188

Données

En 2020 : une légère baisse du nombre de nids détruits sur le département de -2%, mais une baisse significative sur la CLCL de -14%. La pression a été moins forte dans la partie Nord du département lors de la saison 2020, observation qui n'est pas constatée sur le littoral sud. Sur le territoire de la CLCL, après une hausse en 2019 du nombre de nids détruits par l'entreprise agréée, c'est une baisse en 2020. Les plus fortes baisses sont enregistrées à Kernilis, Kernouës, et Saint-Frégant.

Organisation de la destruction des nids

En 2020, la campagne s'est déroulée d'avril à novembre. Depuis 2019, la CLCL travaille directement avec un prestataire. Ce marché d'un an est renouvelable trois fois. Ainsi la CLCL paye directement l'entreprise retenue agréée par la FDGDON. Pour mener à bien l'opération de destruction, la CLCL s'appuie sur les référents communaux qui sont chargés de solliciter l'entreprise. Cette action relative à la destruction des nids est complétée par l'action des référents qui en début de saison détruisent les nids primaires et sensibilisent la population.

Bilan financier

D'un montant de 14 585€, il comprend le montant de la prestation de destruction des nids de 13 785 € TTC ainsi que l'appui technique de la FDGDON de 800 €.

05

SERVICES À LA POPULATION

- > Cohésion sociale
- > Contrat local de santé (CLS)
- > Maison de Services au Public (MSAP)
- > Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
- > Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)
- > Coordination enfance-Jeunesse

COHÉSION SOCIALE

La CLCL porte une politique volontariste dans le domaine de la cohésion sociale. Ainsi elle soutient les structures du territoire telles que la Maison de l'Emploi, le Centre Socioculturel Intercommunal, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et le CLIC gérontologique.

En parallèle, elle porte une action en direction de la population et pilote ses propres services, comme la Maison de Services au Public – MSAP, la coordination enfance jeunesse, la prévention et la sécurité de la délinquance, et est aussi à la manœuvre sur des dispositifs comme le contrat local de santé.

Cette compétence communautaire a également pour objet d'organiser le maillage territorial : animer le réseau des acteurs, favoriser l'interconnaissance entre eux, faciliter les échanges et l'action menée sur le territoire.

C'est aussi :

332 071 €

de participations financières qui sont versés aux structures :
Maison de l'Emploi, Centre socioculturel intercommunal,
Défi Emploi, Centre local d'information et de coordination gérontologique.

&

193 793 €

de subventions qui sont versés à des associations :
visiteurs bénévoles des EHPAD, Restos du Cœur, Fleur de Lin, ASP du Léon, les services de proximité
pour la population, le REPAM, ou encore le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

LE CLS EST PORTÉ À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BREST



Le Pôle métropolitain et les 7 intercommunalités du Pays de Brest accompagnent la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS). Conclu avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et pour une durée de 5 ans, la finalité du contrat est d'améliorer l'accès à la santé pour tous, en adaptant la politique régionale de santé aux besoins et spécificités de la population et en tenant compte des dynamiques existantes dans le territoire et dans chaque communauté de communes.

Les autres signataires du contrat sont la Préfecture du Finistère, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère, la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail Bretagne, le CHRU de Brest et les Centres Hospitaliers de Crozon, Landerneau, Lesneven et Saint-Renan.

LES ENJEUX DU CLS

Le but premier du CLS est de développer des actions locales autour de 4 grands axes que sont : l'accès aux soins ; la promotion de la santé ; le soutien aux populations vulnérables et leurs aidants et l'innovation et la participation citoyenne. Pour cela cinq enjeux majeurs de la santé ont été identifiés sur le territoire :

- > **Améliorer l'accès aux soins** : démographie médicale et accès aux soins des personnes en situation de précarité sociale
- > **Améliorer la prise en charge de la souffrance** psychique et des pathologies mentales/promouvoir le bien-être
- > **Renforcer la dynamique de prévention et de promotion de la santé** notamment autour des conduites addictives
- > **Accompagner le vieillissement de la population du territoire**
- > **Informé, coordonner, valoriser, favoriser l'interconnaissance**

Le Mois sans tabac en 2020

La promotion de la santé est l'un des 4 axes du contrat local de santé. Des actions sont donc inscrites au plan d'actions pour les 5 années du contrat. Pour la seconde édition, le Mois sans tabac est promu dans chacune des communautés de communes du Pays de Brest. Pilotée en collaboration avec le Pôle Métropolitain, l'objectif de cette action est d'accompagner les personnes dans l'arrêt du tabac en proposant des consultations délocalisées. Au vu de la situation sanitaire, cette deuxième édition a dû être adaptée : des consultations en visioconférence avec une infirmière tabacologue ont été organisées. Ainsi, six journées ont pu être proposées au Centre Socioculturel (MSAP) et à l'hôtel communautaire sur tout le mois de novembre.



23 consultations proposées

10 personnes
ont bénéficié de 23 consultations

et, entre **1** et **3** rendez-vous
de suivi après le premier entretien bilan

Globalement sur cette édition 2020, on constate une baisse de la fréquentation du public accueilli que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, 40% des bénéficiaires proviennent de l'épicerie solidaire.

DIÉTÉTIQUE

Six consultations ont pu avoir lieu, l'objectif : évoquer les difficultés alimentaires liées à l'arrêt du tabac ou des demandes de conseils sur une éventuelle prise de poids.

SUITE...

Plusieurs personnes ont souhaité un suivi quant à l'arrêt du tabac, 90% d'entre elles ont réussi à tenir un mois sans fumer. Un suivi aurait été indispensable mais des problèmes de mobilité n'ont pas permis de le mettre un en place (le suivi se fait au CHRU Brest). Une attention particulière sera portée sur ce point pour l'édition 2021.



MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS - MSAP

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont été créées afin d'assurer la présence et la qualité des services de proximité en zones rurales et périurbaines. Leur principale mission est d'accompagner les citoyens dans leurs démarches de la vie quotidienne. Sur le territoire de la CLCL, la MSAP se déploie sur deux sites : la Maison de l'Emploi pour le siège et une antenne au Centre Socioculturel Intercommunal.

I LES MISSIONS

C'est un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Ce lieu simplifie le quotidien des habitants du territoire sur les dossiers en lien avec les partenaires de l'emploi et la formation et l'insertion professionnelle pour ce site, le CSI accueillant la partie action sociale. L'équipe de la MSAP Lesneven Côte des Légendes accueille, informe, oriente, et accompagne dans les démarches de la vie quotidienne et professionnelle grâce notamment au matériel informatique mis gratuitement à disposition des usagers, complété par l'accompagnement d'un agent d'accueil.

Il s'agit de réduire les inégalités, sociales et territoriales, d'accès aux services pour la population.

En développant les partenariats et en permettant aux animateurs chargés d'accueil de se former aux services des opérateurs, les objectifs sont de :

- > **Faciliter l'accès à l'information de la population,**
- > **Faciliter l'accès au numérique,**
- > **Accompagner pour résoudre les problématiques,**
- > **Permettre la mise en relation entre l'utilisateur et le référent-opérateur.**

Les services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Une offre de services adaptée à des enjeux communs

Les objectifs convergent vers des enjeux communs que sont l'accompagnement des usagers dans l'utilisation des services dématérialisés, la constitution d'un maillage territorial pertinent avec des modalités de présence adaptées aux besoins du public, et enfin une volonté de garantir une véritable qualité de services.

L'OFFRE DE SERVICES :

- > **Délivrer une information générale ou personnalisée de 1^{er} niveau** à tout usager désirant connaître les prestations et services susceptibles de répondre à sa situation et le renseigner sur les démarches à réaliser,
- > **Mettre à disposition la documentation relative à l'offre de services partenaires** afin de l'aider à identifier ses droits et assurer la promotion de certains services et dispositifs,
- > **Orienter les usagers vers le partenaire le plus proche,**
- > **Permettre un accès au site partenaire dédié depuis les postes en libre consultation,**
- > **Relayer les grands événements partenaires auprès du public,**
- > **Accompagner au numérique** : Aide à la navigation sur le site, pour trouver les informations relatives au dossier personnel de l'utilisateur (actualisation de sa situation, consultation des paiements, des attestations, etc.); aide à la réalisation de télé-procédures, de simulations, à la création d'un compte personnel sur l'espace partenaire,
- > **Faciliter les démarches administratives** : Aide à la compréhension des informations adressées à l'utilisateur, à la constitution et à la recevabilité du dossier. Permettre l'édition, le retrait ou le dépôt de document, la numérisation et l'impression de celui-ci. Accompagner pour résoudre des difficultés.

DEUX SITES SUR LE TERRITOIRE



LES PERMANENCES

Le siège principal de la MSAP se situe dans les locaux de l'hôtel communautaire de la CLCL. Ce site regroupe les permanences des services de la Maison de l'Emploi, de la Mission Locale, de l'Association de Gestion de l'emploi (AGDE), de la CPAM et de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) et les Finances Publiques.

L'antenne localisée au Centre Socioculturel Intercommunal accueille des permanences relatives à l'action sociale comme : la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), un conciliateur de justice, la Caisse d'Allocations Familiales 29 (CAF), la Caisse d'Assurance et de Retraite et de la Santé du Travail (CARSAT), Cresus-Bretagne (surendettement), l'association de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), la Maison du Couple et de la Famille.

LES FORMATIONS ET ANIMATIONS

Les formations

En 2020, les animateurs de la MSAP ont été présents lors de plusieurs formations réalisées par la CPAM, les Finances Publiques et l'État.

Les animations

LA MSAP RECONNUE COMME ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Ouvert à tous, un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liées au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : ateliers collectifs, libre consultation (...). La Maison de l'Emploi propose des accès à internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages d'internet fixe et mobile. Elle propose également, des méthodes d'accompagnement et organise des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens.

Liste des réalisations existantes au sein de la Maison de l'Emploi :

- > Accompagnement individuel et collectif,
- > Initiation Internet et multimédia,
- > Recherche d'emploi sur Internet, réseaux socio-professionnels,
- > Démarches administratives.

LE VISA INTERNET BRETAGNE

Ce dispositif vise à favoriser la pratique d'internet par l'ensemble de la population sur le territoire régional et de participer à l'inclusion numérique des bretons. Il vise à apprendre à utiliser internet mais aussi à le rendre autonome avec les outils numériques en général : consulter ses courriels, faire des recherches sur internet, faire ses demandes administratives en ligne (emploi, aides, impôts...) ou comprendre l'utilisation des réseaux sociaux.

Ces initiations se déroulent dans des espaces publics numériques, labellisés par la Région Bretagne. Des ateliers de recherche d'emploi sont organisés tous les mois : conseils sur le CV, la lettre de motivation et l'entretien d'embauche. Des ateliers numériques sont également organisés plusieurs fois par an, l'objectif étant d'amener les publics à utiliser de façon plus autonome l'outil numérique dans le cadre de la recherche d'emploi : site Pôle Emploi, envoi de mail avec pièce jointe pour répondre à une offre...

Animé par le CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles), un module découverte des métiers permet un accompagnement du public féminin dans leur projet professionnel et d'informer sur la diversification des métiers.

LE PUBLIC

Les demandes les plus récurrentes concernent : Pôle emploi, les services publics (ANTS, Impôts,...), la CAF et la CPAM. Sur l'année, c'est approximativement **10 000 services** qui sont rendus.

Les accompagnements individuels ont notamment concernés les démarches liées à la recherche d'emploi : accompagnement à la construction des outils de recherche d'emploi, enquête métier, orientation vers les partenaires (PLIE, AGDE, SATO, etc.), renseignement sur les formations et accompagnement à la constitution du dossier, accompagnement aux démarches Pôle Emploi. D'autres accompagnements ont concernés des domaines plus spécifiques comme : ERPE (Micro crédit, garage social), dossiers MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou l'accueil d'assistantes sociales sur des thématiques particulières (CAF, Pôle emploi, droit du travail,...).

Les constats

Lors du 2^e semestre 2020, plusieurs constats ont été faits :

- > les accueils de salariés souhaitant changer de projet professionnel ont augmenté, tendance se confirme par la suite,
- > l'utilisation des ordinateurs est en hausse pour les démarches dématérialisées,
- > l'augmentation de la fréquentation des permanences assurées par les partenaires de la Maison de Services Au Public, notamment par la mise en place des permanences de la CPAM et des Finances Publiques est également constatée.

LES PROJETS À VENIR

Vers une labellisation France Services

La Communauté de communes se positionne pour labelliser la MSAP en France Services (FS) à compter du 1^{er} janvier 2022.

A travers cette labellisation, plusieurs objectifs seront à poursuivre :

- > Consolider les partenariats,
- > Démystifier l'outil informatique auprès des usagers,
- > Être mieux repéré et identifié par les usagers et les partenaires,
- > Continuer à développer de nouvelles compétences via la formation,
- > Renforcer les moyens humains avec l'arrivée d'un conseiller numérique (dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt).

Habilitation Aidants Connect en cours...

**Aidants
Connect**

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

ÉPICERIE SOLIDAIRE



La situation sanitaire de l'année 2020, a engendré des difficultés supplémentaires pour les français les plus précaires. La collectivité a fait le choix d'un maintien de service afin d'apporter son soutien aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Dès le lendemain de l'annonce du confinement, le service minimum a été lancé par un système de drive, permettant aux bénévoles de rester chez eux. Les bénéficiaires indiquent aux agents les denrées dont ils ont besoin sur le pas de la porte afin que ces derniers effectuent la distribution.

Le service minimum de l'épicerie, outil «essentiel» à une population fragilisée a permis de maintenir un service de proximité avec la distribution de denrées alimentaires et de faire perdurer l'importance du lien social avec les personnes en difficulté.

Quelques chiffres:

6.3 T
de produits collectés

21
bénévoles à l'épicerie

60aine
de bénévoles issus des CCAS

4
bénévoles agents du pôle cohésion sociale

9
bénévoles, suite à l'appel à la population

près de **300h**
de bénévolat

Soutien Croix Rouge, Restos du Cœur et AGEHB-Pension de Famille

Collecte 2020

La collecte annuelle s'inscrit dans la collecte nationale de la Banque Alimentaire qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2020. Comme chaque année la mobilisation de toutes les communes a été sollicitée. Les modalités d'inscriptions ont été revues cette année, afin d'offrir plus de choix de créneaux. Au vu de la situation sanitaire, il a fallu s'adapter et le résultat est très positif et encourageant. L'attention est attirée sur la situation sociale de la population qui, dans les prochains mois, pourrait se dégrader davantage.

Bilan de fréquentation de l'épicerie solidaire

422 VISITEURS

189 FAMILLES

92 (0-12 ANS) 278 (19 > 65 ANS)
38 (13-18 ANS) 14 (+65 ANS)

77 SEULES/COUPLES AVEC ENFANTS
112 SEULES/COUPLES SANS ENFANTS

LES LOGEMENTS TEMPORAIRES

Financés par l'État, les logements temporaires du territoire, au nombre de trois sur le territoire, permettent l'accueil de personnes en situation de mal-logement. L'objectif étant de préparer un accès au logement de droit commun. Six personnes ont été hébergées dans les logements temporaires du territoire en 2020. (2 T3 et un studio). Les causes de demande d'accès en logement sont diverses : violences conjugales, expulsion, rupture familiale, hébergement chez un tiers. Accès au logement via la commission du SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation). Personnes orientées par le CDAS, la Mission Locale, CCAS-CIAS.

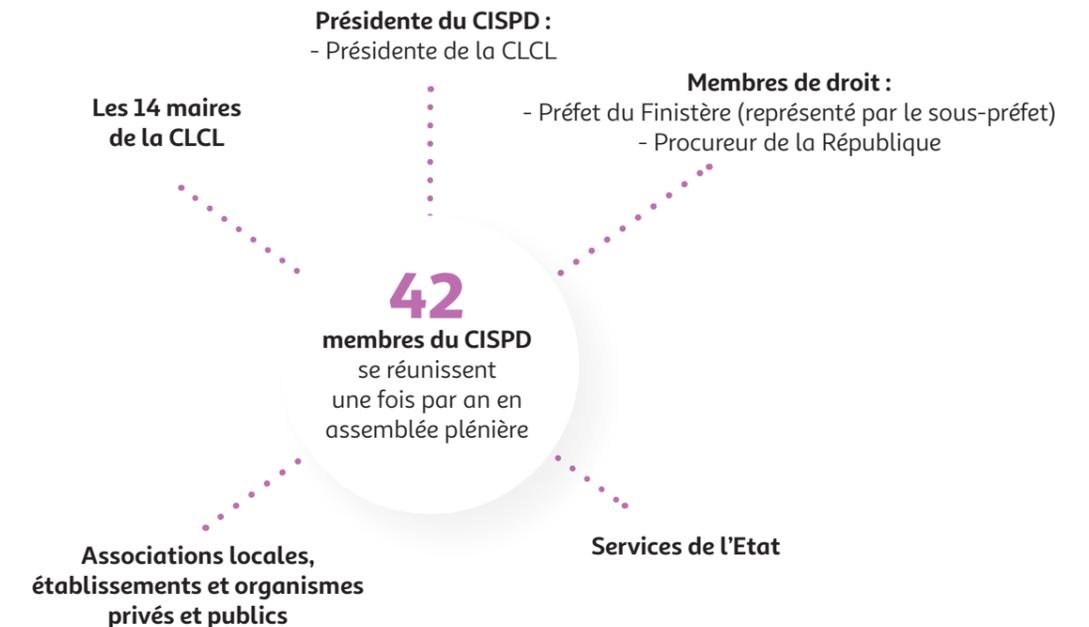
CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Créé en 2010, le CISPD s'affirme comme un réel cadre de concertation entre les différents acteurs qui œuvrent à la sécurité et à la prévention de la délinquance sur le territoire. C'est l'instance clé de la prévention partenariale : chaque année, les orientations et les actions sont réfléchies et coconstruites avec les partenaires pour être en adéquation avec les besoins identifiés et les réalités du territoire de la CLCL.

LES MISSIONS DU CISPD

- > Coordonner les actions de prévention et de sécurité et apporter des solutions concrètes à des problèmes identifiés,
- > Favoriser l'échange d'informations entre les différents acteurs, définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique,
- > Définir la stratégie locale de prévention de la délinquance, en assurer l'animation et le suivi,
- > Encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes.

LA GOUVERNANCE DU CISPD



En 2020, la Présidente a souhaité qu'un «bureau CISPD» soit mis en place. La Présidente nomme ainsi huit élus communautaires dont le rôle consiste à :

- > Piloter des actions menées et différents groupe de travail,
- > Élaborer le plan local de prévention.

LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION

Le projet pluriannuel a pour but de porter une action de prévention à l'échelle de la CLCL à destination de tous. Ce projet anime également une dynamique partenariale autour de la sécurité et de la prévention. Le public concerné est : enfants, ados, familles, adultes, seniors, professionnels, bénévoles, associatifs, élus. Des groupes de travail composés d'acteurs locaux, définissent les actions à mettre en place en fonction des thématiques portées par le CISPD.

Les thématiques 2020-2021



- > Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire,
- > Lutte contre les violences intra-familiales et faites aux femmes,
- > Egalité femme/homme – fille/garçon,
- > Prévention des risques en milieu festif,
- > Éducation au numérique,
- > Soutien à la parentalité,
- > Prévention sécurité routière.

LES INTERVENTIONS CISPD/SIJ EN 2020

Chaque année, les établissements scolaires du secondaire sollicitent le CISPD et le SIJ (Service Infos Jeunes), pour mener des ateliers de prévention et de sensibilisation au sein des classes. Les animateurs personnalisent leurs interventions en fonction des problématiques et des besoins identifiés par l'établissement.

Le harcèlement scolaire

En 2020, la majorité des demandes concernait le harcèlement scolaire. Les animateurs orientent régulièrement certains jeunes vers le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), dispositif qui propose une écoute confidentielle, gratuite et anonyme à tous les jeunes de 11 à 25 ans.

Les jeunes se sentent concernés par cette problématique, que ce soit en tant que victime, agresseur ou témoin. La majorité d'entre eux sont bien informés et sont sensibilisés également par les équipes enseignantes et/ou la gendarmerie.

PLUSIEURS OBJECTIFS POUR LES INTERVENTIONS SUR LE HARCÈLEMENT :

- > Définir et comprendre le harcèlement scolaire : ses acteurs, ses mécanismes et ses conséquences,
- > Réfléchir ensemble sur les stratégies que les victimes et les témoins peuvent adopter,
- > Faire connaître aux élèves les différentes ressources à leur disposition (au niveau local et national),
- > Créer un espace de parole où les jeunes peuvent s'exprimer, échanger...

Bilan des actions de 2020

- > **15 interventions :**
 - > **13 interventions sur la thématique du « Harcèlement et cyberharcèlement »,**
 - > **2 interventions sur l'égalité fille-garçon et les stéréotypes de genre,**
- > **351 collégiens et lycéens bénéficiaires,**
- > **4 établissements scolaires.**

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

LE DISPOSITIF PASS' LOISIRS



Fort du constat de la nécessité du dispositif Pass'loisirs (Un dispositif d'animation à mi-chemin entre le centre de loisirs et l'espace jeunes) et du manque de moyens techniques dont dispose le service enfance jeunesse pour mener à bien ce dispositif, les élus communautaires ont souhaité confier le dispositif au Centre Socioculturel Intercommunal (CSI).

Ce dispositif repose sur deux grands principes :

- > Favoriser la dimension territoriale de l'animation jeunesse (itinérance du dispositif, collaboration inter-structures, ...),
- > Développer un accueil pour tous en adéquation avec les attentes des jeunes (multiplicité des activités, volonté d'inclusion, activités à la demi-journée, accessibilité tarifaire, dispositif de transport au départ de chaque commune, ...)

Ainsi, 3 périodes d'activités ont été proposées sur l'année : hiver organisée par le service enfance jeunesse, été et automne par le CSI.

SERVICES INFO JEUNES (SIJ)

> Une labellisation Service Information Jeunesse (anciennement Point information Jeunesse) en juillet 2020.

> Près de 70% des usagers sont des femmes, seulement 8% des jeunes sont représentés par leurs parents, 13 communes de la CLCL représentées.

> Les thématiques : Orientation, études et formation BAFA sont les principales demandes. De nombreux jeunes sont également orientés vers les partenaires du territoire, notamment la Mission Locale et le PAEJ.

> Les interventions : 2 forums, 2 ateliers jeunesse, 2 interventions à destination des parents, 26 interventions scolaires.



FRÉQUENTATION

221 en présentiel
57 par téléphone

19 par mail

PAR TRANCHES D'ÂGE

Moins de 14 ans : 26	21-26 ans : 9
15-17 ans : 105	27 ans et plus : 27
18-20 ans : 56	

LES ÉVÉNEMENTS DE 2020

Le contexte sanitaire a bousculé l'année 2020, les événements organisés habituellement par le service enfance jeunesse et les acteurs enfance jeunesse du territoire ont été annulés.

- > Nuit de la jeunesse à destination des jeunes âgés de 10 à 17 ans : avril 2020,
- > Fête du sport à destination du tout public : juin 2020,
- > Fête de l'enfance à destination des familles : octobre 2020,
- > Ciné Noël à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans : décembre 2020,

2 inter-structures (enfance et jeunesse) en partenariat avec la Fabrique d'Imaginaire (office de tourisme) ont également été annulées.

Le réseau petite enfance, enfance, jeunesse

Par sa compétence de coordination enfance jeunesse, la communauté de communes soutient les structures petite enfance, enfance et jeunesse du territoire. Un soutien technique individuel et financier mais également une mise en réseau des acteurs du territoire. En 2020 : 6 réunions de réseaux ont eu lieu (3 enfance et 3 jeunesse), afin d'échanger sur des problématiques communes, sur de bonnes pratiques mais également proposer des temps forts communs.

En janvier 2020, l'inter-centre de loisirs organisé par les 5 accueils de loisirs du territoire et la CLCL, avait pour thématique « Accordons-nous ». Il a regroupé 119 enfants sur une journée autour de différents ateliers comme un théâtre forum, une vidéo discute ou encore des jeux coopératifs.

Un inter-espace jeunes a été organisé durant les vacances de février autour du programme « Questions de Jeunesse ». La sélection de films, réalisée par le studio Côte Ouest, porte sur des thématiques comme : le harcèlement, les relations amoureuses, les réseaux sociaux, ... Ateliers ludiques et pizza ont ensuite ponctué la soirée.



I LE SOUTIEN AUX STRUCTURES DU TERRITOIRE

La formation BAFA

2 SESSIONS DE FORMATIONS



Formation générale : **25 jeunes** ont bénéficié du financement de la formation par la CLCL.

> Une formation d'approfondissement : Pour la 1^{ère} année, les élus enfance jeunesse communautaires ont souhaité proposer une session de formation BAFA « accueil des enfants en situation de handicap ». L'objectif est de sensibiliser un maximum d'animateur au champ de l'inclusion, afin de favoriser un accueil de qualité accessible à tous. 13 jeunes du territoire ont pu bénéficier du financement de leur formation par la CLCL en 2020.

> En contrepartie du financement communautaire, les jeunes doivent effectuer gratuitement 5 jours d'animation au sein du service enfance jeunesse communautaire ou auprès des structures du territoire.

Le soutien aux structures

Depuis 2019, la CLCL soutient les actions portées par les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ce soutien est apporté sur des temps d'animations mais également des temps de suivi de projets et d'échanges libres au sein des espaces jeunes. Cela représente ainsi :

37 stages et 25 séjours soutenus

Soit 4 710 journées/enfant

Pour un montant total de 54 285€

Le soutien à la jeunesse

Depuis 2019, un soutien financier est apporté à toutes les structures extra-scolaires portant un secteur jeunesse 10-17 ans. Ainsi :

4 033 journées/enfant

ont été soutenues soit une

aide communautaire de 16 992 €

Le soutien aux activités scolaires

512 élèves du CM à la 4^{ème} ont pratiqué des activités nautiques et 31 élèves de classes de maternelle sont allés à la découverte de l'estran dans l'un des 3 centres nautiques du territoire, avec le soutien de la CLCL qui a pris en charge le transport.

1 487 séances

ont été soutenues

Pour un montant de 18 159 €



Soutien exceptionnel

La crise sanitaire, débutée au printemps 2020, a nécessité une profonde réorganisation des structures de loisirs du territoire. Ainsi, malgré la volonté d'adaptabilité des structures et les différents dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, certaines structures ont sollicité la communauté de communes pour un soutien financier exceptionnel.

Un centre de loisirs et deux centres nautiques ont ainsi été soutenus pour pallier aux actions (séjours/séances) annulées ou suite à un surcoût des dépenses liées au protocole sanitaire, pour des actions déjà soutenues par la CLCL. Cela représente un soutien total de **13 670 €**.

Le soutien aux familles

Depuis de nombreuses années, la CLCL soutient les familles utilisatrices des accueils de loisirs via le dispositif d'accessibilité tarifaire. Ainsi en fonction du quotient familial CAF, les familles peuvent voir leur coût de participation à la journée diminuer.

14 626 journées/enfant

ont été soutenues

Pour un montant de 58 737 €

06

SERVICES SATELLITES

- > Pôle aquatique intercommunal
- > Centre socioculturel intercommunal
- > Maison de l'Emploi
- > Tourisme Côte des Légendes

PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et celle du Pays des Abers (CCPA) se sont associées pour réaliser et gérer un pôle aquatique; sa création remonte à 2013. Ce pôle comprend un espace bien-être, un bassin ludique et un bassin sportif, permettant une ouverture à tous types de public. L'année 2020 a également été une année particulière pour le pôle aquatique. Le contexte sanitaire et les mesures gouvernementales, ont amené la structure à fermer ses portes une partie de l'année.

I LES SCOLAIRES

L'apprentissage de la natation fait partie des services de base pour les enfants du territoire, c'est pourquoi le syndicat organise et prend en charge la totalité des frais liés au transport des scolaires des deux territoires. Cela représente un coût total de 62 740€ pour l'année 2020. Des plages horaires sont spécifiquement adaptées pour l'accueil des scolaires en journée (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00, uniquement le mercredi matin).

BILAN DE FRÉQUENTATION :

Nombre de séances réalisées : **789**,
Nombre d'élèves accueillis : **25 804**,

16 696 entrées des structures CLCL,
381 entrées des structures hors territoire,
8 727 entrées des structures CCPA.



Quelques chiffres :

1 129 124,13 €
de dépenses

1 150 622,29 €
de recettes

525 972 €
de participation
versée par la CLCL

535 960 €
de participation
versée par la CCPA

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

En 2020, le centre socio c'est 1 458 adhérents dont 447 enfants à l'accueil de loisirs.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Au travers de 22 activités diverses : allant de l'accompagnement scolaire, en passant par la danse de société, le Qi Gong, atelier des plantes, cuisine, atelier bricole, guitare,... le centre socio regroupe 606 adhérents. Il soutient également la dynamique associative locale en hébergeant certaines d'entre elles : ADAPEI, AGDE, Amicale Don du sang, CLCV, Epal Le Sémaphore, Evit ar Vretoned, Maison du Couple et de la Famille.



UNE FONCTION MSAP

Pilotée par la CLCL et reconnue par celle-ci comme acteur majeur de proximité pour la population. Le centre accueille les permanences de la CAF, AGIRC-ARRCO (caisse retraite), assistante sociale du centre départementale d'action sociale, CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles), Maison du couple et de la famille, MSA, conciliateur de justice, Cresus Bretagne.

Le positionnement des permanences à caractère social au centre socioculturel est un atout qui permet au quotidien de faire du lien social avec les usagers du centre (adhérents, partenaires, utilisateurs,...).

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'HABITANTS

La participation des habitants constitue l'un des fondements du centre socioculturel. Aussi, le Centre soutient les habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets lorsqu'ils sont porteurs de valeurs solidaires et d'entraides et croisent les fonctions du centre social.

Quelques accompagnements :

Le groupe SVP pour Seniors Vieillesse Participation, les Coups de m@ins numériques, les collectifs « Français langue étrangère », « Festival des solidarités », « Ciné rural », le groupe « Kfé bricole », les jardins partagés ; chacun de ces groupes, portent les valeurs communes du Centre : vivre ensemble, rencontre, solidarité, partage, convivialité, entraide, bénévolat, engagement, citoyenneté,...



LE GROUPE «FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE»

Sur 2020, le groupe a accueilli 11 nouveaux apprenants sur un total de 20 participants originaires de la CLCL, âgés de 18 à 60 ans. A raison de 5 cours par semaine (3 en période de restriction sanitaire) pour un total de 544 heures de cours sur l'année (contre 943 en 2019).

12 pays sont représentés au sein du groupe : Afghanistan, Argentine, Arménie, Chili, Inde, Mali, Mongolie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Syrie et Ukraine.

ACTIONS TRANSVERSALES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

On retrouve ici aussi, un nombre conséquent de dispositifs, projets portés par le centre ou en collaboration avec d'autres acteurs, tels que les coups de m@ins numérique, le festival de cinéma rural, le festival des solidarités : « Festisol » ou encore le jardin partagé du quartier du Parcou, Solidair'Breizh : la plateforme de solidarité mise en place pendant le confinement, échanges de cadeaux de Noël, accompagnement scolaire.

Le centre socioculturel, c'est aussi des services apportés en direct :

Le Relai Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM)

Il est au cœur du Centre Socioculturel un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les parents, futurs-parents ou professionnels de la petite-enfance. Il est animé par 2 éducatrices du jeune enfant. **Ses missions se déclinent en 2 parties :**

> Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément,

> Animer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.



Le Repam est un service de proximité par son itinérance sur plusieurs communes du territoire, tant au niveau de l'accueil du public que de la mise en place d'ateliers d'éveil ou d'accompagnement des assistants maternels dans le cadre de leur professionnalisation. Sur 2020, 3 périodes d'activité : fonctionnement classique jusqu'au 17 mars, puis télétravail pour enfin une reprise progressive de l'activité en présentiel en lien avec la situation sanitaire.

En chiffres :

> Assistants maternels agréés au 31 décembre 2020 : 179 AM pour 564 places,

> 3 Maisons des assistants maternels : Ploudaniel, Lesneven et Le Folgoët,

> 6^{ème} édition de la Semaine de la Petite-enfance – du 9 au 14 mars 2021.

Le CSI s'inscrit dans la démarche impulsée par la CAF du Finistère : une semaine d'animation destinée aux familles et aux professionnels de la petite-enfance. Fréquentation de cette semaine : 24 parents ; 261 enfants ; 103 assistants maternels, 2 séances du spectacle « Chiffonnade », avec une fréquentation évaluée à 119 participants (enfants, parents, professionnels, ...)

Enfance jeunesse

UNE ADAPTABILITÉ POUR UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE

L'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise, concerne au lendemain du confinement 20 enfants pour 11 familles, contre 100 enfants habituellement. Pour garder le lien avec les familles, il est proposé des ateliers défis en version dématérialisée.

DES SÉJOURS : 3 séjours en camping, 1 séjour à Trouzilit pour 27 enfants.

DES STAGES : 1 stage graff pour 7 jeunes.

LE PASS'LOISIRS : dispositif d'animation de loisirs itinérant sur la CLCL à destination des 10-17 ans, précédemment porté par le service EJ de la CLCL. Pour ce faire une convention de partenariat a été établie entre la CLCL et le CSI. Cela représente 4 jours d'animations l'été et 10 jours à l'automne.

MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi est une association qui en 2020 compte 5 salariées et un jeune en mission de service civique. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux salariés et œuvre sur le territoire en complément des actions que mènent le Pôle Emploi.



LES SERVICES DE LA MAISON DE L'EMPLOI :

La Maison de l'Emploi accompagne des personnes en insertion professionnelle et met en place de partenariats sur différentes thématiques. Les objectifs sont l'accompagnement renforcé des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'une aide au recrutement pour les entreprises. La structure accueille plusieurs partenaires de l'insertion sociale et professionnelle :



DÉFI EMPLOI (PLIE)

Structure qui propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics.
> En 2020, 13 TPE soutenues.



AGDE

Association de Gestion et de Développement de l'Emploi. Acteur de l'insertion professionnelle par l'activité économique.



MISSION LOCALE

Structure exerçant une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel: permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.
> En 2020, 325 jeunes ont été suivis.

LES ACTIONS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire, la Maison de l'Emploi de Lesneven a fait le constat de plusieurs situations d'isolement, de fragilité psychologique, d'angoisses avec un fort besoin d'écoute, d'être rassuré sur la situation, de gérer des situations à distance et d'apporter des solutions. La structure a également fait le constat de plusieurs situations dans lesquels, des salariés remettent en question leur projet professionnel, notamment dans les secteurs de la santé, de la banque et de la restauration.

Sur l'année 2020, ce sont 25% des demandes traitées qui concernent le secteur de l'emploi, de l'orientation, de la reconversion et la formation, 27% des demandes concernent quant à elles, les démarches en lien avec la recherche d'emploi (mise à jour de CV, copies, utilisation du téléphone, conseils de 1^{er} niveau d'information sur la dématérialisation des services et la prise de RDV avec un conseiller en entretien individuel).

Parmi les actions organisées chaque année en faveur de l'emploi, nombreuses d'entre elles ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Des actions ponctuelles



- > Des ateliers de recherche d'emploi organisés tous les mois (reprise 2021),
- > Ateliers numériques (site Pôle Emploi, envoi de mails, répondre à une offre,...),
- > Visa Internet Bretagne : vise à apprendre à utiliser Internet et à rendre autonome les participants avec les outils numériques,
- > Module découverte des métiers (CIDFF),
- > Des sessions régulières de Jobs dating au sein des locaux / Bureaux partenaires.

Des événements

LE FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS

samedi 7 mars 2020 - 15^e édition

Une trentaine d'entreprises et six pôles employeurs présents : commerce, intérim, animation tourisme, hôtellerie-restauration, services à la personne et agriculture. Pôle emploi, le Point Info Jeunesse, la Mission locale, En route pour l'emploi et le droit du travail étaient également présents.



LE SALON DES MÉTIERS DU SOIN ET DES SERVICES À LA PERSONNE

pas d'édition en 2020.



LES ORIENTATIONS 2021

À l'horizon 2021, la Maison de l'Emploi envisage plusieurs actions afin de consolider sa présence sur le territoire et ainsi pouvoir orienter de nombreux usagers. Ces différentes actions sont :

- > **Consolider les partenariats,**
- > **Démystifier l'outil informatique auprès des usagers,**
- > **Être mieux repéré et identifié par les usagers et les partenaires,**
- > **Continuer à développer de nouvelles compétences via la formation,**
- > **Renforcer les moyens humains avec l'arrivée d'un nouvel agent d'accueil et d'un conseiller numérique,**
- > **Obtenir l'habilitation Aidants Connect.**

I L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

Sur la saison 2020, la situation sanitaire a contraint Tourisme Côte des Légendes à organiser différemment l'accueil et l'information des visiteurs dans ses Bureaux d'Information Touristique (BIT), notamment en alternant des ouvertures plus réduites - fréquentation en baisse en juillet août. L'information a également été diffusée avec la Karriguettes qui a circulé sur le territoire (3 200 personnes accueillies, x3 plus de personnes renseignées qu'en 2019) et grâce aux différents partenaires relais.

**15 515 EN MOBILITÉ
OU DANS LES BUREAUX
D'INFORMATION TOURISTIQUE**

*Bureaux Information
Touristique*

**26 PARTENAIRES RELAIS
10 000 BROCHURES
8 AMBASSADEURS FORMÉS**



**18 890 SUR LE SITE DE
MENEHAM**

I LES LOISIRS ACTIFS



La randonnée pédestre

En 2020, ce sont 10 circuits officiellement inscrits au PDIPR29, 4 dossiers en cours de traitement et une demande à créer. Compte tenu de la situation sanitaire, la majorité des animations randonnées et des actions de communication associées ont été annulées.

Le vélo

Cette année, a vu la finalisation du projet «Tro-vélo» avec la mise en place du jalonnement du circuit n°4. Au total ce sont 220 kms de circuits balades à vélo jalonnés disponibles.

La nage en mer

En 2020 s'est tenue la 3^{ème} édition de la nage en mer à Plouneour-Brignogan-Plages, ce sont au total 300 nageurs qui ont participé à ce défi contre 80 en 2018 et 200 en 2019.

Le trail

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays des Abers et la destination Brest Terres Océanes, Tourisme Côte des Légendes a lancé un travail pour mettre en place une station Trail Abers/Côte des Légendes. Ce projet est soutenu financièrement par la Région Bretagne, la CCPA et la CLCL.

I MENEHAM

Une nouvelle charte graphique

Tout comme Tourisme Côte des Légendes, Meneham s'est doté d'une nouvelle identité graphique, plus contemporaine qui s'associe avec le côté plus traditionnel du site. En parallèle le site a continué son développement en débutant le chantier du parking sud et en poursuivant la création d'une nouvelle muséographie. Le diagnostic paysager a été mené avec le concours du CAUE.

MENEHAM
CÔTE DES LÉGENDES

UN NOUVEAU LOGO

MENEHAM, UN NOM QUI PARLE ET SE SUFFIT À LUI-MÊME
Simplicité et abandon de la terminologie village ou site

FAIRE LE LIEN AVEC LA CÔTE DES LÉGENDES
Reprise de la typographie de la destination pour plus de cohérence et ajout du sous-titre « Côte des Légendes »

RAPPEL DE LA MAISON ENTRE LES ROCHERS
Utiliser le symbole du site dans sa communication

UNE NOUVELLE CHARTE

UNE TYPO MODERNE ASSOCIÉE À DES TYPES PLUS CLASSIQUES
Marquer l'alliance de tradition et de modernité qui règne à Meneham

DES COULEURS INSPIRÉES PAR LA NATURE
Le végétal, le minéral et le ciel + le noir de la Bretagne

DU LUDIQUE ET ENCORE DU LUDIQUE
Des scènes rigolotes pour un site pour tous y compris les enfants !

UNE NOUVELLE SIGNATURE

UNE NATURE GRANDIOSE
Insister sur la notion de nature auparavant négligée voire occultée

LES PETITES HISTOIRES RACONTENT LA GRANDE
Rappeler le parti-pris muséographique des anecdotes

UN LIEU VIVANT ET CONVIVIAL AUTANT QU'UN MUSÉE
Miser sur l'humain à travers des histoires incarnées

DES HISTOIRES AUX LÉGENDES, IL N'Y A QU'UN PAS
Être cohérent avec le positionnement de la destination sur l'imaginaire et les légendes

Fréquentation

La crise sanitaire a eu des impacts importants sur le site, avec une baisse de 55 % dans la maison du territoire et une hausse de 20% en extérieur (un pic le dimanche avant le 2^{ème} confinement (octobre) avec 2 559 visiteurs).

Fermeture des bâtiments ateliers d'artisans, gîte et auberge lors des 2 confinements :

- > 1^{er} confinement du 16 mars au 2 juin : exonération de loyers pour un total de 9 165.98 €,
- > 2^{ème} confinement novembre-décembre : exonération totale pour l'auberge et à 50% pour les ateliers et le gîte, soit un total de 7 142.36 €.

LES ANIMATIONS DE 2020

Sur 137 animations programmées 97 jours maintenus et des évènements :

- > Du 9 juillet au 24 septembre : Meneham toute une histoire : 11 représentations effectuées,
- > 17 octobre - 1^{er} novembre : les courges débarquent à Meneham,
- > 19 décembre - 3 janvier : Noël à Meneham : formule allégée.



Et des expositions temporaires :

- > Juin 2019-avril 2020 « Ça randonne en Côte des Légendes »
- > Mai 2020-décembre 2020 « Léon à table ! »

I FABRIQUE D'IMAGINAIRE

La Fabrique d'Imaginaire se développe depuis octobre 2018 sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle a pour but de faire vivre le territoire à tout moment de l'année grâce à l'art et aux artistes.



3 projets artistiques

LES P'TITES FABRIQUES

La pandémie a fortement impacté les projets des P'tites fabriques puisque **sur 6 spectacles programmés, 3 ont été annulés**. 2 spectacles ont affiché complet. 695€ de recettes (5€ /adulte, 2.5€/enfant), 216 spectateurs.

LA GRAND'FABRIQUE

La 1^{ère} édition du festival la Grand'Fabrique prévue en mai a, quant à elle, été annulée.

LES RIBIN' DE L'IMAGINAIRE

Les Ribin' de l'imaginaire, c'est un projet artistique qui ancre des légendes sur le territoire au rythme de deux projets par an. En 2020, les deux œuvres installées étaient :



A Kerlouan : Tropell de Chape et Mache



Au Folgoët : L'arbre creux de Nush

Des vidéos expliquent la création des œuvres sur le site lancé en 2020 fabriqued'imaginaire.bzh.

Ce nouveau site internet propose depuis octobre 2020 une billetterie en ligne, dont l'efficacité a pu être constatée car ce sont plus de 80% des spectateurs qui ont privilégié ce mode de réservation.

L'appel à projet pour les œuvres à créer en 2021 à Plounéour-Brignogan-Plages et Saint-Frégant a été effectué en 2020 et reçu 77 réponses d'artistes du monde entier !

07

PARTENARIAT

> Pôle métropolitain du pays de Brest

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST



I LE SCOT DU PAYS DE BREST

En 2020, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale lancée en 2019 s'est poursuivie afin d'intégrer la Communauté Pleyben-Châteaulin-Porzay, l'objectif étant l'approbation du Scot d'ici la fin du mandat. La restitution du diagnostic lors de séminaires n'a pu être menée en 2020 en raison du contexte sanitaire.

I LE SIG GÉOPAYSDEBREST

GéoPaysdeBrest est un outil utilisé au quotidien par les collectivités du Pays de Brest. Il permet également une diffusion très large des données via la plateforme geo.pays-de-brest.fr. L'équipe accompagne les collectivités dans leurs projets intégrant une dimension géographique. En 2020, celle-ci a aidé à la publication d'un guide d'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies et à l'accompagnement des communautés de communes pour la mise en place du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). Chaque année, l'outil GéoPaysdeBrest s'enrichit de nouveaux services et de nouvelles données.

Nouveaux services

- > Publication d'applications pour inventorier les commerces vacants et promouvoir les commerces et producteurs locaux, notamment durant les périodes de confinement,
- > Extension du cadastre solaire à l'ensemble du Pays de Brest. Les données sont accessibles à tous,
- > Création d'un outil d'inventaire des espaces verts pour faciliter leur gestion à la demande du G4DEC (service d'économie circulaire partagé),
- > Chaque commune du Pays de Brest a reçu 2 exemplaires de la photographie aérienne 2018.

Nouvelles données :

En plus des mises à jour régulières du SIG, de nouvelles données ont été intégrées :

- > Prise de vue aérienne 2018/2019 d'une précision de 20 cm et de 10 cm sur le territoire de la métropole,
- > Intégration du cadastre historique permettant de voir l'évolution du parcellaire sur les 4 dernières années,
- > Intégration des PLU intercommunaux de la CCPA, CCPLD et CCPCAM.

I ECONOMIE ET EMPLOI

La filière algues

Lancé en septembre 2018, le Cluster algues du Pays de Brest fédère les entreprises locales de production et de transformation des algues autour de travaux collectifs et développe les collaborations avec la recherche. Les principales actions mises en œuvre dans le cadre du Cluster algues depuis septembre 2018 sont :

- > Mise en réseau des acteurs de la filière,
- > Groupe de travail « qualité et traçabilité »,
- > Etude socio-économique de la filière,
- > Groupe de travail communication .

L'expérimentation sur la période 2018-2021 touche à sa fin et le Cluster algues entre dans une nouvelle phase. Une consultation des acteurs de la filière algues du Pays de Brest, poursuivie en assemblée annuelle et en comité de pilotage, a permis d'identifier et de valider les perspectives suivantes :

- > Inscrire dans la durée la mise en réseau initiée par le Cluster algues,
- > Amplifier les travaux collaboratifs et l'animation : qualité , traçabilité, dimensions économique et juridique...
- > Elargir le périmètre d'action du Cluster à la Bretagne .

J'implante mon entreprise en Pays de Brest :

En 2020, un nouveau portail paysdebrest-implantation-entreprises.bzh a été créé. Cet outil de promotion économique, mutualisé par les intercommunalités du Pays de Brest et construit avec le soutien de la Région, facilite l'implantation et le développement des entreprises.

Ce portail de services s'adresse aux entrepreneurs du territoire mais c'est aussi un outil d'attractivité : 51% des 16 000 connexions en 2020 correspondent à des utilisateurs hors Bretagne.



Camion climat afin de proposer des permanences centralisées sur l'ensemble des territoires.

> **La planification énergétique :** Après avoir été lauréat en 2019 de l'appel à projet de l'ADEME et de la Région, en 2020, le Pôle métropolitain a lancé le marché pour réaliser l'étude de planification énergétique territoriale, le travail a débuté en novembre 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2021, il devra permettre une accélération du développement des énergies renouvelables sur le territoire du Pays de Brest.



La filière forêt-bois :

Au vu d'un diagnostic territorial de la filière forêt-bois, un programme d'actions 2021-2024 est en cours d'élaboration avec pour ambition d'implanter un « réflexe bois » et d'accélérer les usages du bois d'œuvre (construction et aménagements).

Quatre leviers, en cours de déclinaison opérationnelle dans un programme d'actions, font consensus pour implanter le « réflexe bois » et développer le bois d'œuvre sur le territoire :

- > Mobiliser les donneurs d'ordre et la commande publique,
- > S'affirmer comme territoire de compétences en bois d'œuvre,
- > Favoriser une gestion durable de l'arbre connectée aux marchés locaux,
- > Planter une culture bois sur le territoire.

I TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2017, une ingénierie mutualisée au service des EPCI sur les questions de transitions énergétique et écologique : PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Après la participation à leur élaboration, le pôle a été retenu à 2 appels à projets :

> **La mobilisation des citoyens dans les démarches de transition au travers de 4 actions :** Cafés énergie, afin de sensibiliser les publics précaires aux économies d'énergie, Citoyens de climat pour développer un réseau local de citoyens engagés pour le climat, Cycle de conférences afin de toucher le grand public,

Camion climat afin de proposer des permanences centralisées sur l'ensemble des territoires.

> **La planification énergétique :** Après avoir été lauréat en 2019 de l'appel à projet de l'ADEME et de la Région, en 2020, le Pôle métropolitain a lancé le marché pour réaliser l'étude de planification énergétique territoriale, le travail a débuté en novembre 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2021, il devra permettre une accélération du développement des énergies renouvelables sur le territoire du Pays de Brest.

I AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Accompagnement des EPCI par le service numérique de Brest Métropole dans le déploiement du programme Bretagne très haut débit. De multiples interventions ont eu lieu en 2020 tels la gestion patrimoniale des infrastructures numériques, l'accompagnement technique et administratif du réseau THD dans les ZAE, l'intégration d'une partie du réseau fibre départemental cédé aux EPCI...

I MOBILITÉ

Le plan d'actions dont la mise en œuvre a démarré en 2019 se poursuit, il est structuré en 4 axes :

- > **Coordonner les acteurs de la mobilité et rendre visibles les solutions de mobilité existantes,**
- > **Accompagner les changements de comportement,**
- > **Développer des solutions de mobilité innovantes,**
- > **Développer l'intermodalité et les aménagements en faveur des mobilités alternatives.**

PILOTAGE DE LA CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION TENMOD2020

La mission mobilité du Pays de Brest a piloté et coordonné la réponse collective des EPCI du Pays de Brest à l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD (territoire d'expérimentation des nouvelles mobilités durables). Cela lui a permis d'être lauréat et de bénéficier d'un soutien technique et financier de l'ADEME pour deux ans (2021 – 2022) dans la mise en œuvre de son plan d'actions.

CRÉATION ET DIFFUSION DE BROCHURES POUR LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE DE MOBILITÉ SUR LE PAYS

Le Pôle métropolitain a réalisé un travail de communication sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire. Il a diffusé des livrets intitulés « Les solutions pour se déplacer dans le Pays de Brest », auprès des communes, des EPCI, des offices du tourisme et des structures de l'emploi et de l'insertion.

ACCOMPAGNEMENT DES EPCI POUR LA PRISE DE COMPÉTENCE MOBILITÉ

Le Pôle métropolitain a facilité les échanges entre les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) du Pays de Brest et les communautés de communes grâce au Comité de Pilotage mobilité durable du Pays de Brest qu'il anime. Le Pôle métropolitain a également accompagné les EPCI dans l'analyse des enjeux de la prise de compétence mobilité, en rencontrant les élus mobilité de chaque EPCI et en participant à des réunions des commissions mobilité locales ou des conseils communautaires. Des ressources ont été transmises aux EPCI afin de les accompagner dans leur prise de décision.



I CONTRAT LOCAL DE SANTÉ CLS

Le Pôle métropolitain et les 7 intercommunalités du Pays de Brest accompagnent la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS), conclu avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et pour une durée de 5 ans, afin d'améliorer l'accès à la santé pour tous.

Suite à la signature du contrat en 2019, des actions ont vu le jour : tabac et précarité, accompagnement des professionnels de santé et des élus, diagnostic santé environnement, prévention cancers, santé des jeunes,... En 2020, la dynamique de mise en œuvre du CLS a été fortement impactée par la crise sanitaire. Malgré tout, quelques projets ont pu être reconduits : consultations d'aide au sevrage tabagique, rencontres avec les professionnels de santé et les élus. D'autres projets comme l'unité mobile de prévention, la santé mentale des jeunes ou encore la santé buccodentaire auprès des enfants ont aussi été engagés et se poursuivront en 2021. Finalement, un diagnostic santé environnement a été engagé en 2020 qui devra conduire à l'élaboration d'un plan d'actions.

I CONTRAT DE PARTENARIAT 2014-2020

Le contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Brest a permis d'accompagner, pour la période 2014-2020, la mise en œuvre de la stratégie de développement du territoire par la mobilisation de crédits régionaux et européens (ITI FEDER, LEADER, DLAL FEAMP) territorialisés.

En 2020, 20 projets retenus sur le pays pour une enveloppe de 1 341 786€. Au total 154 projets financés sur la période 2017-2020 pour un total de 21 013 834 €



Hôtel Communautaire
12 bd, des Frères Lumière - 29860 LESNEVEN
02 98 21 11 77 / contact@clcl.bzh

www.clcl.bzh
www.facebook.com/clcl.bzh